

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, vend. 21 novembre 1930

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE: . . . HARBOUR 1241

SERVICE DE NUIT:

Administration: . . . HARBOUR 1243

Rédaction: . . . HARBOUR 3679

Cérant: . . . HARBOUR 4897

Les tramways souterrains

En marge de la causerie de M. Watt — Qui payera? — Le "Star" émet de graves soupçons contre la Compagnie et la Commission des Tramways — Une expertise indépendante

La Compagnie des tramways songe, depuis des années, à la nécessité d'un service de tramway souterrain. M. Watt (au nom suggestif!), qui remplit les importantes fonctions d'assistant du président de la compagnie, semble bien avoir été nommé, il y a quelques mois, pour faire une étude spéciale du problème et pour être le propagandiste de la compagnie.

Il a d'ailleurs les qualités voulues pour se bien acquitter de sa tâche. Tous les journaux ont loué la clarté et l'intérêt de sa récente causerie sur la question des souterrains devant deux des associations les plus nombreuses et les plus populaires de Montréal.

* * *

L'opportunité de la construction semble trouver tout le monde d'accord. Nous passons par une crise terrible qui réduit les recettes de la compagnie des tramways. Mais plus cette crise s'accroît et plus elle se rapproche de la fin. La ville de Montréal continuera de grandir en surface et de s'accroître en population. De plus, comme la construction des tunnels prendra au moins quatre ans et qu'il s'en écoulera bien un encore avant que les plans définitifs soient arrêtés, il ne paraît pas être trop tôt pour mettre la main à la pâte.

Il reste trois questions à résoudre: où seront construits les souterrains? qui en paiera la construction et, enfin, comment le nouveau service sera-t-il exploité?

* * *

La localisation des souterrains est l'un des aspects les plus importants du problème. Il s'agit ici de rendre justice à tous les intérêts en jeu, de ne pas favoriser indûment telle partie de la ville au détriment de telle autre, d'assurer la commodité du plus grand nombre des usagers des voitures électriques. Il est évident que l'étude et la solution de ce problème complexe doivent être soustraies aux orageuses et byzantines discussions du conseil. Celui-ci, sans doute, devra se prononcer en dernier ressort, mais il appartiendra à la commission technique, dont on annonce la formation imminente, de préparer un rapport à ce sujet.

Cette même commission technique, mieux que tout autre corps, pourra étudier également le coût de cette immense entreprise, lequel dépassera, selon les prévisions actuelles, celui de la gare terminus du chemin de fer National du Canada.

La Compagnie des tramways désire que la ville finance les travaux gigantesques dont elle resterait propriétaire. Il semblerait plus sage que celle-ci, dont le crédit est infiniment supérieur à celui de la compagnie, garantisse l'emprunt. Les conditions du marché monétaire américain sont extrêmement favorables à l'heure présente, ce qui paraîtrait une raison de plus de presser l'entreprise.

Disons tout de suite que si la ville doit s'engager à garantir le remboursement et le service des intérêts de l'emprunt, il est indispensable qu'elle ait, toujours par l'entremise de la commission technique ou d'un corps analogue, la surveillance de l'adjudication et de l'exécution des contrats de construction.

* * *

Comment pourra-t-on faire face au coût énorme du service des intérêts?

M. Watt croit qu'il serait opportun de prélever un impôt spécial sur le quartier commercial qui bénéficiera au premier chef de l'entreprise, dont les immeubles subiront une plus-value immédiate. Il est certain, par exemple, que les bazars situés aux arrêts principaux verront s'accroître considérablement le chiffre de leurs affaires et devraient être taxés en proportion de l'accroissement de leur bénéfice.

Il serait équitable aussi d'imposer une taxe spéciale sur l'ensemble des immeubles, taxe mobile qui pourrait être ajustée aux besoins budgétaires annuels de la compagnie.

Ce qui est certain, c'est qu'il ne faudrait songer qu'en dernier ressort à l'augmentation du coût du transport. On nous cite, pour justifier les sept billets pour cinquante sous au lieu des actuels quatre pour 25 sous, nombre d'autres villes américaines où le tarif est plus élevé que chez nous. Mais il ne faut pas oublier que ce tarif est de cinq sous à New-York, la ville soldant le déficit, et que, par ailleurs, la seule justification de l'existence du territoire à tarif uniforme, hérésie économique, c'est une considération d'ordre social. On veut encourager les usagers du tramway à habiter la périphérie, la banlieue où ils trouvent plus d'air et plus de soleil. Si on accroissait le prix du billet, ils auraient tendance à se concentrer dans les logements du bas de la ville où il est quasi impossible d'élever des enfants sains.

* * *

On peut voir par les quelques brèves indications que nous venons de donner la complexité et l'ampleur du problème auquel le conseil municipal aura à faire face. Raison de plus pour qu'on ne perde pas de temps pour se mettre à la besogne.

Avant de conclure, nous croyons utile de signaler un passage du premier-Montréal du Star publié avant-hier:

Bon nombre d'observateurs sont sous l'impression que la Compagnie des tramways s'est servie de ses revenus pour des dépenses capitales, telles que l'extension de ses lignes, tandis que l'augmentation du revenu devrait, aux termes du contrat, servir à réduire le coût des billets. Il se peut que cette impression manque de tout fondement. Mais tant que la Compagnie ne sera pas soumise à une expertise indépendante de ses affaires qui réussisse à la laver de cette suspicion très répandue, le public montrera une extrême répugnance à payer de sa poche ce qui sera un actif énorme [la construction des souterrains] pour la compagnie.

Nous n'avons vu nulle part que la compagnie ait répondu à cette question du Star. Elle doit le faire, d'autant plus qu'elle n'est pas ici seule en cause. Si elle a agi, comme le Star la soupçonne d'avoir agi, ce ne peut être que de connivence avec la Commission des tramways, chargée de protéger les intérêts des usagers.

La Commission ou la Compagnie, ou les deux, doivent s'empreser de demander cette enquête indépendante dont parle le Star. Le public y compte. Il est évident qu'il serait inutile de demander à celui-ci son concours et sa bonne volonté tant qu'on laisserait planer de tels soupçons. Nous ne prenons pas ces soupçons à notre compte. Nous ne savons rien de ce que le Star lance; mais un pareil article ne saurait rester sans réplique.

Louis DUPIRE

Billet du soir

Par-dessus le mur

La balle bondit par-dessus le mur de l'école. Je passais me disant justement que plus tard ce serait cette école que mes garçons fréquenteraient, puisque c'était la meilleure. Mais un grand sortit alors par une porte et cria à l'autre qui avait déjà rattrapé la balle:

— Par ici, par ici.

Un troisième, montrant une jolie tête blonde au-dessus de la clôture protesta:

— Non, non, envoie-moi là!

Hélas! quand donc les petits garçons, — et les petites filles, — qui apprennent à lire et à écrire correctement, apprendront-ils à bien parler? Quand donc instituteurs et institutrices gagneront-ils ce point? Pourquoi faut-il que des enfants qui parlent bien tant qu'ils restent à la maison, se croient forcés à l'école de parler comme ceux dont les parents, par négligence, paresse ou ignorance, parlent mal? Pourquoi les enfants, au lieu d'éprouver la honte de mal parler, éprouvent-ils la honte de bien parler? Il est certes très beau d'être naturel, simple, mais il est très laid, très vilain, de n'avoir pas de fierté, de prendre plaisir à déformer une langue qui est merveilleuse. Comment stimuler l'orgueil des élèves, éveiller en ce sens leur ambition? Comment leur inculquer l'horreur des mots à moitié prononcés, des a employés pour elle, des y employés pour il, comment leur faire penser une fois pour toutes, que moi et toi se prononcent comme ils s'épellent?

Nous nous affligeons d'être mal jugés; mais comment voulez-vous que des étrangers écoutant ces mots qui bondissent comme la balle par-dessus le mur de l'école, puissent croire que nous ne parlons pas mal? Comment nous défendre quand ils nous les citent? Comme le catéchisme, comme l'histoire, comme la grammaire, le bon langage n'a-t-il pas sa place d'honneur sur le programme? Quelle arme d'ailleurs pour nous, de combat, de victoire, de patriotisme, et quelle nécessité!

Si au lieu de rentrer de l'école, parlant plus mal, les enfants rentraient parlant mieux, dans les familles malheureusement portées à la négligence, n'y aurait-il pas forcément amélioration? Si le tout petit dit à sa mère que se trompe: "Maman, on ne dit pas fun, on dit plaisir", n'y a-t-il pas dix chances contre une que la mère à l'avenir se surveille mieux? Il faut tenter sans cesse de s'élever, non de s'abaisser. Si nos petits parlent bien, il leur répugnera d'être grossiers, ils seront plus naturellement distingués, plus doux, plus aimables. S'ils acquièrent tous cette fierté du bon langage, notre qualité et notre valeur comme peuple seront centuplés.

Ah! le bon bêt, où par-dessus le mur de l'école, bondiront les mots parlés comme ils sont écrits.

Michelle LE NORMAND

Le Docteur

Joseph Bourgoin

Nous avons le regret d'annoncer la mort du Docteur Joseph Bourgoin, décédé la nuit dernière en son domicile d'Outremont.

Le Docteur Bourgoin était président du Conseil médical et chef de service à l'hôpital Sainte-Justine, professeur à l'Université de Montréal. C'était un médecin de grande valeur, un homme du plus noble caractère. Il tombe à l'heure où son âge semblait devoir lui permettre de rendre encore d'abondants services, abattu par une maladie dont il avait prévu et annoncé le fatal aboutissement. Le deuil nous a été si rapide que beaucoup de ceux qui le connaissent apprendront avec une douleuruse surprise cette mort qu'il voyait venir, à laquelle il se préparait avec la chrétienne fermeté qui marque toute sa vie. Le Docteur Bourgoin avait été de nos collaborateurs et de nos amis de la première heure. Passionné, comme il le fut toute sa vie, pour la santé des petits, il nous donna dès les débuts du Journal des études d'hygiène infantile. Très pris par sa tâche professionnelle, il trouvait encore le temps, volé quelques mois, de rédiger pour nous une série d'études scientifiques.

Nous avons donc des raisons particulières de joindre notre hommage à ceux qui monteront vers ce modeste ciel de foyers où il n'y a plus de soleil, comme des milliers d'amis où tous ceux qui le connaissent lui vouaient une respectueuse sympathie.

Nous sollicitons pour lui le pleur souvent de nos lecteurs. Nous prions les siens, — et, entre tous, les huit jeunes enfants qui n'avaient déjà plus de mère, — d'agréer dans leur grand deuil l'hommage de notre profonde sympathie.

Faculté des arts

de l'Université de Montréal

On nous communique la note suivante:

Hier, la Faculté des Arts tenait sa 44e réunion. Les Supérieurs des collèges ont étudié les rapports des correcteurs du Baccalauréat de juin dernier et ont continué l'étude du programme de l'enseignement secondaire. La revue de l'Enseignement secondaire, organe officiel de la Faculté des Arts, publiera sans doute, les conclusions adoptées.

Le ministère provincial veut s'attacher une trentaine de journaux ruraux

Bloc-notes

La bataille

Cinq des chefs conservateurs anglais, M. Stanley Baldwin, le chef suprême, MM. Amery, Neville Chamberlain, le directeur général de l'organisation, sir Laming Worthington-Evans, et lord Stanley, viennent de déposer une motion de censure qui marquera probablement une phase importante dans les querelles politiques anglaises. Les signataires de la motion demandent à la Chambre des Communes de blâmer le cabinet MacDonald "pour son défaut de formuler des propositions effectives pour l'extension du commerce avec l'étranger et pour son refus de prendre en considération les offres faites par les Dominions."

C'est, on le voit, avec l'aspect économique de la Conférence impériale, toute la politique fiscale du gouvernement qui sera mise en cause. On s'attend à ce que la motion soit discutée dès la semaine prochaine.

En Irlande

En Irlande aussi — ou, pour parler plus exactement, dans les vingt-six comtés qui constituent l'Irlande du Sud, l'Etat libre d'Irlande — la question du tarif est en train de passer au premier plan.

Une dépêche annonce qu'hier soir, une motion qui proposait l'établissement de droits sur le beurre, l'avoine, le seigle et le bœuf, a été rejetée par un vote de 74 contre 61.

Mais le plus intéressant, c'est peut-être moins le rejet de la motion, présentée par le groupe de Valera, que le fait qu'elle a été appuyée par les travaillistes qui, d'habitude, ne marchent point avec de Valera.

Cette question de tarif devra tenir une assez large place dans les prochaines élections générales, que l'on prévoit pour 1931 ou 1932.

O. H.

Nos enquêtes

Législation sociale qu'il faut améliorer

La nouvelle loi provinciale des accidents du travail est l'une des causes de l'abaissement de l'âge moyen des réfugiés de Meurling — Un homme de cinquante ans ne trouve plus à se placer — Une modification qui s'impose

(Par Emile BENOIST)

La nouvelle loi des accidents du travail votée par la Législature de Québec, il y a quelques années, a contribué à l'augmentation de la clientèle de Meurling. Elle a encore fortement contribué à diminuer la moyenne d'âge des réfugiés. Là-dessus le peu d'offre de l'emploi du directeur de l'Assistance municipale, M. Albert Chevalier.

Avant de parler de cela, je tiens cependant à répéter ce que je disais hier. La présente enquête n'est pas faite dans un but politique. Je ne cherche à blâmer personne. Je veux simplement, en autant que la chose est possible, me rendre compte d'une situation de fait.

L'âge d'ailleurs dans le même esprit que M. Albert Chevalier m'a fourni des informations, qu'il n'a pas hésité à me dire franchement son opinion.

La désertion des campagnes, l'immigration à outrance, notre participation à la guerre ont eu pour conséquence de surpeupler Montréal et d'augmenter le nombre des sans-abri, des sans abri dont l'âge moyen tend constamment à diminuer.

L'âge moyen des réfugiés, qui était autrefois d'à peu près cinquante ans, n'est plus que de quarante-trois ans. M. Chevalier voit deux causes principales à cela.

La première, c'est que depuis un an surtout les gouvernements, pour pallier la crise, demandent aux patrons d'employer de préférence les gens mariés ou qui ont une famille à soutenir. Les circonstances exceptionnelles qui existent actuellement ne sont pas sans justifier pareille recommandation. Il n'en reste pas moins qu'un grand nombre de jeunes gens se sont trouvés sans emploi du jour au lendemain. Dans un grand centre urbain comme Montréal, un chômeur jeune et valide, n'habitant pas avec sa famille, trouve difficilement à se faire héberger à crédit. S'il ne peut payer sa pension, il doit déguerpir après une semaine ou deux et la plupart du temps il ne peut même emporter ses frusques. Comme perspective immédiate, il y a Meurling et les soupes gratuites. La mendicité ne (Suite à la page 2)

De 1880 à 1890

Le Devoir publiera demain, en guise de Page littéraire, de larges extraits de la récente leçon de M. l'abbé Groulx sur la Question des Ecoles du Manitoba.

On y trouvera un exposé de l'état des esprits chez nous, en matière de droits minoritaires, pendant la décennie 1880-1890.

Une combinaison de presse ministérielle, qui ferait un bloc de la plupart des hebdomadaires de province — Ambitieux projet déjà presque accompli — La censure de l'information et de la rédaction — Des avances de \$2,000 à chacun tout de suite et des prêts à long terme — Rédaction commune, avantages matériels

TOUT CELA DEVRA MARCHER POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE PROVINCIALE

Le parti libéral de Québec est en train de préparer une grande coalition de la presse hebdomadaire rurale d'un bout à l'autre de notre province, en vue de la prochaine campagne électorale. Déjà plusieurs propriétaires de journaux ruraux ont été approchés, on leur a fait des offres très alléchantes du point de vue argent. D'aucuns ont déjà signé l'accord qu'on leur proposait, tandis que certains autres sont encore hésitants.

Ce projet de coalition des hebdomadaires est en train depuis plusieurs semaines; une trentaine de ces journaux régionaux y sont concernés ou ont été approchés. Le projet doit prendre corps d'une façon définitive d'ici moins d'un mois, après que les derniers récalcitrants — car il en reste plusieurs, — auront enfin signé. Les organisateurs de ce projet font des offres financières tellement avantageuses à ces propriétaires de journaux régionaux que les premiers ne doutent pas que l'affaire réussira de l'une à l'autre extrémité de la province. Alors presque toute la presse de la province serait aux mains du ministère, par personnes interposées, comme disent les avocats.

Dans la presse quotidienne

Le gouvernement libéral québécois compte déjà en effet des amis dans la plupart des quotidiens de la province; à Québec, seule l'"Action Catholique" a toujours résisté aux pressions ministérielles: le "Soleil" est l'organe officiel du parti, le "Chronicle Telegraph", par l'entremise de la maison Price, tient de très près au ministère, et l'"Événement", dont le propriétaire est M. J.-H. Fortier, est tout à la dévotion du cabinet; celui-ci paye des sommes d'argent considérables à ces trois journaux, chaque année, depuis assez longtemps, — environ \$300,000 par an aux trois ensemble. Aux Trois-Rivières, le "Nouveliste", qui appartient aussi à M. J.-H. Fortier, a également de très vives sympathies pour le ministère, de même que la "Tribune" de Sherbrooke, propriété de M. Nicol, ancien trésorier provincial, aujourd'hui conseiller législatif, et, depuis hier, successeur de M. Turgeon à la présidence de la Chambre haute provinciale. A Chicoutimi, le "Progrès du Saguenay" continue de rester indépendant malgré de très fortes pressions financières et des manœuvres de toutes sortes pour le contraindre de favoriser le ministère provincial.

A Montréal, la "Gazette" et le "Herald" sont tous deux de fervents amis du gouvernement Taschereau, qui les subventionne l'un et l'autre largement. Le "Canada" est l'organe officiel du parti, subventionné lui aussi. La "Presse" reçoit des faveurs considérables du gouvernement québécois et aussi des sommes d'argent assez importantes chaque année, en même temps que M. Du Tremblay est protégé contre un des héritiers Berthiaume. La "Patrie", qui passe pour un journal conservateur et qui l'est à Ottawa, est toute à la solde du gouvernement provincial à Québec, par l'entremise de son principal propriétaire, qui est encore M. J.-H. Fortier. Le "Star" reste défavorable au régime Taschereau. Et le "Devoir" forme, avec l'"Action Catholique" et le "Progrès du Saguenay" de Chicoutimi, tout ce qui reste de la presse quotidienne libre indépendante du gouvernement dans notre province. Il n'y a pas de quotidien nettement conservateur, à Québec comme à Ottawa, dans toute la province.

Le gouvernement veut davantage

Quoique le gouvernement de Québec compte, ainsi que le fait voir ce tableau de la presse quotidienne provinciale, presque uniquement des amis dans celle-ci, il n'est pas encore satisfait de sa situation du point de vue journalisme. En effet, la presse indépendante lui déplaît et elle compte. Et il est né à Québec une feuille conservatrice hebdomadaire qui mène une campagne assez vive contre le cabinet, à Montréal. Cependant quelques hebdomadaires de plus ou moins d'importance qui paraissent d'abord vivement hostiles au gouvernement Taschereau, sont en train, pour la plupart, de passer de son côté, plus ou moins ouvertement.

Le bloc des hebdomadaires convoités

La nouvelle combinaison qui se prépare dans la coulisse depuis plusieurs semaines englobe, si elle réussit, la masse des hebdomadaires ruraux de la province et les mettra sous la dépendance immédiate d'une agence d'informations et de publicité dont le siège est à Montréal et qui assure déjà présentement la majeure partie de l'information et de la rédaction de plus de trente de ces hebdomadaires.

Les principaux hebdomadaires ruraux de la province sont, selon leur endroit de publication:

Amos: La Gazette du Nord; Arthabaska: L'Union des Cantons de l'Est; Beauceville: L'Éclair; Berthierville: Le Courrier; Buckingham: Le Post; Coaticook: L'Étoile de l'Est; L'Observateur; Drummondville: La Parole, Le Spokesman; Gaspé: La Voix de Gaspé; Granby: Le Leader-Mail; Grand-Mère: L'Opinion Publique; Hull: L'Observateur, Le Progrès de Hull, Le Spectateur; Huntington: Le Gleaner; Joliette: L'Action Populaire; L'Étoile du Nord; Lachine: Le Messager; Lachute: Le Watchman; Mégantic: L'Écho de Frontenac; La Malbaie: Le Courrier du Nord; Maniwa-

ki: L'Écho de la Gatineau; Montmagny: Le Courrier-Sentinel, Le Peuple; Ormstown: Le Bulletin; Rimouski: Le Progrès du Golfe; Rivière-du-Loup: Le Saint-Laurent; Roberval: Le Colon; Rock-Island: Le Journal; Rouyn: Le Twin City; St-Jérôme: L'Hyacinthe; Le Clairon, Le Courrier; St-Jean: L'Avenir du Nord; St-Jean: Le Canada Français; St-Justin: L'Écho de St-Justin; Shawinigan: L'Écho de Saint-Maurice; Sherbrooke: Le Forum; Sorel: Le Courrier, Le Sorelois; Thetford: Le Canadien, Le Mégantic; Trois-Rivières: Le Bien Public, (bi-hebdomadaire) La Chronique, Le St-Maurice; Valleyfield: Le Progrès; Victoria: La Voix des Bois Francs; Waterloo: Le Journal.

Outre ces quelque cinquante hebdomadaires, dont certains n'ont pas été approchés, parce qu'ils sont la propriété de conservateurs ou de gens de politique réellement indépendante et qui ne veulent pas cesser de l'être, — de ces 50, plus de 30 ont accepté favorablement la combinaison proposée; et une vingtaine ont déjà passé la période des pourparlers, sont même déjà engagés, — il y a à Montréal une couple d'hebdomadaires dont les abonnés sont surtout à la campagne et qui ont été, eux aussi, déjà pressentis, mais n'ont pas marché.

Accord politique, avantages économiques

Les propriétaires d'un grand nombre de ces journaux ont déjà signé un traité plus ou moins secret et qui peut se résumer ainsi:

10—Les propriétaires des hebdomadaires de campagne se groupent en association ou syndicat, avec un bureau de direction commun, élu par les différents membres de l'association, laquelle portera le titre de l'"Association des Hebdomadaires de campagne".

20—Ce bureau de direction sollicitera des annonces et de la publicité payantes pour tous ces quotidiens et la distribuera entre eux, d'après leur tarif régulier par l'entremise d'une agence spéciale, déjà formée.

30—L'agence qui propose cette entente aux propriétaires d'hebdomadaires leur assurera une rédaction unique, qui servira à tous indistinctement et qui sera toute à tendance libérale; tous les articles seront rédigés à Montréal par des employés de l'agence qui est en train de monter ce syndicat.

40—Les propriétaires des hebdomadaires qui feront partie de la combinaison suggérée n'auront pas droit d'insérer dans leurs journaux des articles politiques, sans les avoir soumis au préalable à la censure de cette agence, à Montréal.

50—Après l'entente, les propriétaires ont pour consigne d'ignorer tout à fait les conservateurs, le parti conservateur et ses assemblées politiques, ou que celles-ci se fassent dans la province. Une politique de silence complet à l'endroit du parti conservateur sera de rigueur.

60—En considération de cette aliénation de leur liberté d'allure par les propriétaires d'hebdomadaires ruraux de la province, ils pourront tous acheter leur papier en commun, avec une remise de 25%, et leur encre à journal en commun, avec une remise de 50% sur les prix qu'ils paient présentement.

70—Tous les articles qu'ils publieront et qui leur seront envoyés de Montréal leur seront payés sur insertion, à tant la ligne, d'après leur tarif d'annonce régulier, à être défini par le bureau de direction de l'"Association des Hebdomadaires de campagne".

80—Chacun de ces propriétaires recevra une avance de \$2,000 à \$2,500 pour payer ses dettes criardes; on lui promet aussi de lui faire un prêt à long terme, jusqu'à concurrence de \$10,000 ou \$15,000, selon ses besoins, à un taux d'intérêt minimum. Le remboursement de ce prêt se fera par tranches et ne commencerait que dans cinq ans du jour où le propriétaire recevra ses dernières avances. Si les propriétaires veulent plutôt se départir de leurs journaux, le syndicat s'engage à les acheter à un prix à débattre à l'amiable.

Siège social à Montréal

Ce syndicat aurait un bureau particulier à Montréal, rue Saint-Jacques, à proximité de l'agence d'informations et de publicité qui lui assurerait une rédaction commune, servira d'intermédiaire entre ces différents hebdomadaires et le ministère provincial, les fabricants de papier et de fournitures à journaux, les agences officielles d'annonces, les grands annonceurs, etc.

Un conseiller législatif haut placé a imaginé cette combinaison, d'accord avec un homme politique très en vue jusqu'à ces derniers mois.

A l'heure présente, toutes les négociations, qui ont été menées jusqu'ici dans le plus grand secret, ont abouti dans plusieurs cas. Dès le commencement de la session provinciale, toute l'affaire doit marcher... à moins que la publicité ne se fasse autour de la combinaison et la fasse manquer.

Il y a aussi la mort de M. Perron, inattendue et qui a dû singulièrement compliquer ce projet, auquel il s'intéressa jusqu'à ces semaines-ci. Lui parti, on compte néanmoins que M. Nicol voudra reprendre et continuer l'affaire, d'autant qu'il est déjà intéressé dans les quotidiens du ministère.

LA NAVIGATION

UN RETARD SERAIT COUTEUX

Ottawa, 21. (S. P. A.) — L'«Adriatic», de la compagnie White Star, quitte Liverpool aujourd'hui, avec un cargo de marchandises qui doivent franchir les douanes du pays avant la fin de la journée du 30 pour bénéficier de l'ancien tarif. Ce paquebot se rend à Halifax. Le 30 étant un dimanche et le samedi 29 les douanes fermant à une heure l'après-midi, il suffirait d'un faible retard pour faire tomber sous le coup de la hausse tarifaire les marchandises de ce paquebot, qui sont destinées à des magasins à rayons.

LE «DUCHESS OF BEDFORD» ARRIVE CET APRES-MIDI

Le «Duchess of Bedford», à bord duquel revient l'aviateur canadien Boyd et son compagnon, l'aviateur américain Connor, a quitté Québec ce matin, avant le lever du jour, et arrivera à Montréal vers trois heures cet après-midi. On sait que l'aviation «Columbia», qui a servi à leur exploit, leur appartient, un admirateur anglais, M. Sherwin Cottingham, l'ayant acquis de Charles-A. Levine pour le leur donner.

UN AVION A BORD DU «LADY SOMERS»

Le «Lady Somers», du service des Antilles de la Canadian National Steamships, qui aujourd'hui a quitté Montréal pour la dernière fois cette année, transporte un avion destiné à la «Caribbean Airways». Cet avion est un monoplane Fairchild FC-2, dont il a suffi de replier les ailes, pour le déposer dans la cale du paquebot.

Le départ du «Lady Somers» termine la saison d'été du service des Antilles de la Canadian National Steamships. Ce paquebot a fait huit voyages aller et retour entre Montréal et les Antilles. Son pendant, le «Lady Rodney», a fait sept voyages.

LE DERNIER PAQUEBOT

Le dernier paquebot à arriver à Montréal et à quitter ce port cette année sera l'«Alaunia», de la compagnie Cunard. L'«Alaunia» arrivera lundi et repartira le 28.

RABAIS

La compagnie Cunard qui annonçait, il y a quelque temps, un rabais du coût des billets pour ses croisières aux Antilles, annonce maintenant un rabais du coût des billets pour la croisière du «Mauritania» en Méditerranée.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Le «Duchess of Bedford», du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, doit arriver à Montréal cet après-midi, vers trois heures.

Le «Montcalm», du Pacifique Canadien, parti de Southampton, doit arriver à Montréal ce soir, vers dix heures.

Le «Doric», de la compagnie White Star, parti de Liverpool, doit arriver à Montréal demain soir, vers huit heures.

L'«Alaunia», de la compagnie Cunard, parti de Liverpool, doit arriver à Montréal lundi.

L'«Empress of Australia», du Pacifique Canadien, parti de Southampton, doit arriver à Québec aujourd'hui.

Le «Duchess of Richmond», du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrive à Liverpool aujourd'hui. L'«Ascania», de la compagnie Cunard, parti de Montréal, arrivera à Plymouth demain.

L'«Athenia», de la compagnie

Avis de décès

PERRON — Jeudi le 20 novembre 1930. Joseph-Léonide Perron, époux de Berthe Bruneau, à l'âge de 57 ans. Les funérailles auront lieu samedi. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 500 Avenue des Pins, à 8 h. 45 a.m. pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 9 h. 30 a.m., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Nécrologie

AMVOT. — A Montréal, le 18, à 82 ans, Marie-Louise Jones, épouse de feu Joseph Amvot.

BOUCHÉ. — A Saint-Jean-Baptiste, le 20, à 60 ans, Mme Alix Bouché, épouse de M. Bouché.

DAWSON. — A Montréal, le 18, à 14 ans, Juliette, fille de M. Dawson.

DUGAS. — A Montréal, le 19, à 72 ans, Wilfrid Dugas, époux d'Alexina Cusson.

COIR. — A Montréal, le 19, à 75 ans, Mme Joseph Coir, née Orlina Lefebvre.

DUPUIS. — A Verdun, le 20, à 72 ans, chez son gendre, M. P. Quintal, Gilda Clément, épouse de Paul Dupuis.

FOURNIER. — A St-Jérôme, le 18, à 74 ans, Dr E.-N. Fournier, époux de dame Elisabeth McMillan.

GAGNON. — A Montréal, le 19, à 87 ans, Marie Bellet, épouse de feu Antoine Gagnon.

MALOUIN. — A l'hospice Sainte-Brigitte, le 18, à 83 ans, Marie Gervais, veuve de feu Narcisse Malouin.

MAURICE. — A Cartierville, le 19, à 63 ans, Georgina Brunet, épouse de Dr P.-E. Maurice.

ORTIZ. — A Cartierville, le 18, à l'hôpital du Sacré-Cœur, à 10 ans, Ralph Ortiz, fils de Raphaël Ortiz et de Joséphine Miron.

POISSANT. — A Saint-Edouard de Naville, le 19, à 23 ans, Madeleine Poissant, fille de Wilfrid Poissant et de Louise Lapointe.

PREVOIST. — A Pont-Viau, le 18, à 70 ans, Joseph Prevost, époux de Clara Leclerc.

ROBERT. — A Montréal, le 19, à 79 ans, Vital Robert, époux en lèges noces, de Rose-Emma Roy, et en secondes noces, d'Emma Godin.

SCHERER. — A Montréal, le 19, à 88 ans, Théodore Scherer.

TREPANIER. — A Saint-Martin, le 19, à 38 ans, David Trepazier, époux de Clotilde Clermont.

GARREY. — A Montréal, le 19, Marie Aurélie Mayer, épouse de feu Théodore Garrey.

DEBOST. — A Outremont, le 19, à 53 ans, Ernest-E. Debost, époux d'Augustine Chevalier.

GINGRAS. — A Montréal, le 19, à 52 ans, Agathe Lavoie, épouse de Napoléon Gingras.

HAMEL. — A Montréal, le 18, à 69 ans, Joseph Hamel, époux de Florida Ducaire, décédé.

JACQUES. — A Montréal, le 19, à 69 ans, Louis-A. Jacques.

LAPROTTE. — A Montréal, le 20, à 71 ans, Mathilde Caron, veuve de François Laprotte.

LEVEILLE. — A Montréal, le 19, à 90 ans, Orlé Legault, inspecteur d'aliments de la ville.

LEVEILLE. — A Montréal, le 19, à 90 ans, Ch. Leveille, menuisier.

LITALIER. — A Montréal, le 19, à 16 ans, Emilienne Litalier, enfant de Hubert Litalier.

Nos enquêtes

(Suite de la 1ère page)

réussit à un jeune, d'autant plus que c'est un délit prévu par le code municipal. C'est ainsi que l'on voit à Meurung un bon nombre de jeunes gens de 16 à 25 ans, parfaitement valides, qui ne demanderaient pas mieux que de travailler. Peut-on leur procurer du travail? Il faudrait leur en procurer et le plus vite possible. Il n'est pas bon que des gens aussi jeunes croupissent dans l'oisiveté et comptent sur la charité publique. L'habitude de la paresse se prend si facilement.

Le problème du chômage chez les jeunes, si inquiétant qu'il soit, est pourtant une chose récente. Il disparaîtra vraisemblablement avec la crise économique et c'est la tendance naturelle d'une crise de ce genre que de se passer.

A moins que la Législature provinciale ne se hâte d'y remédier, les mauvais effets de la loi remodelée des accidents du travail pourraient bien prendre des allures de permanence, aller en s'empirant.

Cette loi exige que le patron assure ses employés contre les accidents. La prime d'assurance varie selon l'âge, les responsabilités, le degré de validité de l'employé. Cela revient à dire qu'un patron a tout intérêt à employer des hommes qui sont jeunes, valides, célibataires en tant que possible et, s'ils sont mariés, n'ayant pas ou peu d'enfants.

Ceux qui ont préparé cette loi n'ont sûrement pas pensé aux terribles conséquences sociales qu'elle pourrait avoir. La loi, en imposant des responsabilités au patron, pousse celui-ci à réduire ces responsabilités au minimum.

Si bien que dans le monde du travail manuel de la province de Québec, le déchet humain est plus que considérable. Il est énorme. Un homme de cinquante ans, un homme qui a simplement les cheveux gris, s'il perd son emploi, ne trouve plus à se placer. Un quinquagénaire peut être parfaitement valide, avoir une véritable compétence pour tel ou tel genre de travail; il ne trouvera personne pour l'employer. Il est trop vieux et la prime d'assurance qu'il faudrait payer dans son cas fait peur au patron. Une loi que l'on a rédigée de bonne foi sans doute, pour protéger l'ouvrier, l'empêche de gagner sa vie, s'il a dépassé un certain âge.

Que dire des demi-invalides? On trouvait autrefois à les employer. Un manchot pouvait aspirer à la fonction ascendante et descendante de garçon d'ascenseur. Cela n'est plus possible. L'employeur, en pareil cas, devrait payer une prime d'assurance qui lui apparaît, peut-être pas à tort, prohibitive.

Il semble pourtant qu'un simple manchot, s'il est d'un âge convenable, intelligent, sobre et ponctuel, soit plus à sa place à conduire un ascenseur qu'à vendre des lacets de souliers au coin de la rue, la vente des lacets de souliers comme celle des crayons n'étant après tout qu'une forme déguisée de la mendicité.

La législation sociale est souvent expérimentale. A cause de cela même le législateur doit être d'autant plus prudent, n'agir qu'avec une très grande circonspection. Il faut admettre que c'est une bien pauvre législation sociale que celle qui a pour effet d'augmenter dans une communauté le nombre des mendiants.

Le premier ministre a annoncé qu'il y aurait des amendements à la loi des accidents du travail, dès la prochaine session. Espérons que les amendements en question feront disparaître sans retard certains inconvénients qui ne sont que trop apparents.

Encore une fois, il ne s'agit pas d'accuser qui que ce soit d'avoir voulu desservir la classe ouvrière. Je n'ai pas la moindre envie de faire un procès d'intention à ceux qui ont rédigé, présenté et défendu cette loi. J'admets que ces gens-là n'ont jamais voulu que rendre service à la classe ouvrière. Mais ils ont fait fausse route et la Législature a eu tort de suivre leurs conseils.

Il ne serait pas nécessaire d'entreprendre une enquête prolongée pour démontrer, par une surabondance de faits, tous les mauvais effets de la loi. D'ailleurs le témoignage du directeur de l'Assistance municipale montréalaise, témoignage qui n'est entaché d'aucune espèce de parti pris, s'offre comme concluant. La nouvelle loi des accidents du travail, votée par la Législature de Québec, est l'une des principales causes contributives de l'augmentation des indigents au refuge Meurung et aussi de l'abaissement de la moyenne d'âge des réfugiés.

Le législateur provincial se doit d'en tenir compte au plus tôt.

Emile BENOIST

M. Arthur Sauvé au séminaire de Sainte-Thérèse

A l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, au séminaire de Sainte-Thérèse, M. Arthur Sauvé a été invité d'assister comme hôte d'honneur à la réunion de ce soir. Il sera accompagné de son fils, Paul, le nouveau député des Deux-Montagnes.

Nouveau président des Fermiers-Unis du Manitoba

Portage La Prairie, Man., 21. (S. P. C.) — M. W. J. Ward, ancien député progressiste de Dauphin au parlement, a été élu hier président des Fermiers-Unis du Manitoba pour la prochaine année. M. Thos. Wood, président depuis trois ans, était candidat; c'est la première fois qu'un président qui se présente pour réélection n'est pas réélu.

La politique agricole de M. Weir

Toronto, 21. (S. P. C.) — M. Robert Weir, ministre de l'agriculture au fédéral a déclaré hier que la politique nationale d'agriculture qu'il a préconisée et annoncée au Royal Winter Fair n'était pas le fruit des délibérations avec les ministres provinciaux de l'agriculture. Lors de la réunion des ministres de l'agriculture provinciaux, les délégués ont discuté les moyens à prendre pour diffuser le plus rapidement possible les nouvelles découvertes agricoles, chez les cultivateurs, au moyen des organismes existants.

L'affaire des contrebandiers

UNE QUATRIÈME ARRESTATION

Les officiers du service préventif des douanes ont arrêté la nuit dernière à Ottawa un nommé Louis Briskin qui a des intérêts dans la Novelty Dress Company. Cette arrestation, qui suit trois autres opérées à Montréal avant-hier, donnerait le coup de mort à une vaste entreprise de contrebande d'après les officiers du service préventif. Des mandats d'arrestation ont été émis contre deux autres individus qui se rendront, croit-on, ce matin.

Miller, Lapalme et Cohen ont comparu, hier matin, devant le juge Cusson. Après de nombreuses discussions entre Mes Crankshaw et Cohen, l'enquête préliminaire a été fixée à ce matin, mais il semble bien qu'elle doive encore être ajournée. Miller et Lapalme ont été relâchés sous un cautionnement de \$5,000. Cohen sous un cautionnement de \$3,000.

C'est M. James Crankshaw qui conduit la poursuite tandis que Me Léonce Plante défend Lapalme. Mes Jos. Cohen et Nat Jacobs défendent Miller et Cohen. Briskin a choisi Me I. Popliher pour le défendre.

Le service militaire des jeunes Italiens

Rome, 21. (S. P. A.) — Le conseil des ministres, siégeant sous la présidence de M. Mussolini, a décidé d'astreindre tous les Italiens de dix-huit ans à un an et demi d'exercices militaires hebdomadaires. Ces exercices auront lieu le dimanche matin. Des raisons de famille pourront entraîner une diminution du service dans certains cas. Cette mesure est la plus importante que le gouvernement fasciste ait prise, depuis son début, pour la préparation militaire de la jeunesse.

Une séance du conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu mardi prochain. On y adoptera le rapport de la Commission de législation. Le comité exécutif présentera probablement un rapport pour former la Commission technique.

Le Mirage ou «Blanchette», au Gesù, le 27

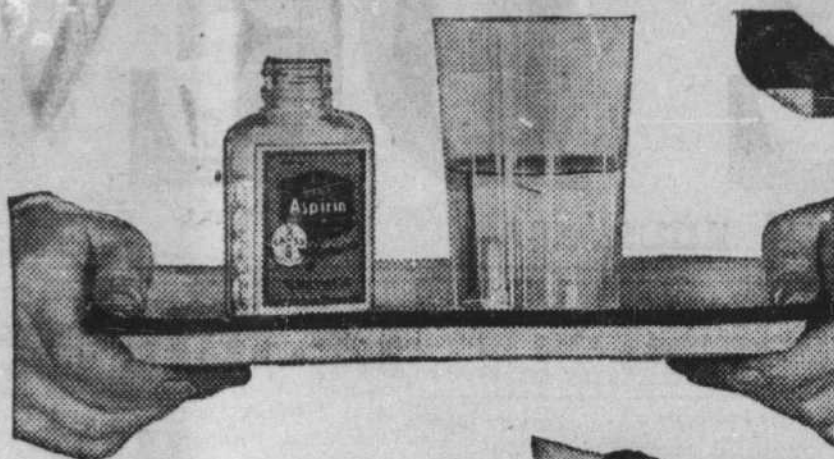
La représentation de ce chef-d'œuvre de Brieux, aura lieu au Gesù, jeudi soir, 27 novembre prochain. M. Charland interprétera le premier rôle et sera supporté par ses compagnons les «Anciens». Tous prévoient le plus brillant succès de la section dramatique des anciens de Sainte-Marie, dirigés par Louis-Philippe Hébert. Comme la direction s'attend à un record d'assistance, il faudrait se procurer des billets au plus tôt en s'adressant au sous-sol de l'église du Gesù. Téléphone: Lancaster 4453. (Communiqué).

Tué par une auto

M. J. W. Marks, 66 ans, 984 chemin de la Côte des Neiges, descendant de la voiture d'un ami qui l'avait ramené chez lui après son travail lorsqu'il fut frappé par une auto en traversant la rue en face de chez lui. Il fut aussitôt transporté à l'hôpital Western où il mourait à 7h. 30 d'une fracture du crâne. M. Marks était commis aux bureaux du Canadian National, rue McGill.

C'est M. G. Hegan, 46 avenue Snowden, qui conduisait la voiture qui l'a frappé; il a aussitôt arrêté et s'est efforcé par tous les moyens possibles de porter secours à la victime.

Souffrance Inutile



La prochaine fois qu'un mal de tête vous fait rester à la maison—

Ou qu'un autre mal ou douleur vous empêche de tenir un rendez-vous—

Rappelez-vous l'Aspirine! Car il n'existe presque pas de douleur qu'elle ne peut soulager, et cela promptement.

Ces pilules donnent un réel soulagement, ou des millions ne continueraient pas à les prendre. Elles ne sont pas du tout nuisibles ou la profession médicale ne les recommanderait pas constamment.

Ne soyez pas martyrisée par des douleurs sans nécessité. Par des refroidissements si faciles à arrêter; par la névralgie, par la névrite; par ces douleurs spéciales de femmes; ou par n'importe quelle douleur pour laquelle l'Aspirine est un antidote si efficace.

Il ne faut pas hésiter à prendre l'Aspirine. Elle est sûre. Elle est toujours la même. Elle n'affecte jamais le cœur, alors, servez-vous-en autant que nécessaire; mais la cause d'une douleur ne peut être traitée que par un médecin.

ASPIRIN
Marque de Fabrique Enregistrée

Expositions d'Hiver Tarifs Spécialement Réduits

\$15.35 Exposition Agricole Royale d'Hiver à **TORONTO**
de MONTREAL
Aller, du 18 au 27 nov. - Retour jusqu'au 28 nov.

\$5.15 Exposition d'Hiver à **OTTAWA**
de MONTREAL
Aller, du 29 nov. au 5 déc. - Retour jusqu'au 6 déc.

Voyages avec Confort à des Heures Commerciales

Par le **Pacifique Canadien**

La plus grande organisation de voyages au monde.
Pour billets, renseignements, etc., consultez votre agent local ou les bureaux suivants: 201, rue St-Jacques (M. A. 4211); 441, rue Dufferin (M. A. 6262); 600, rue St-Jacques (M. A. 6262); 600, rue St-Jacques (M. A. 6262).

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Le Syndicat catholique des briqueteurs se réunit ce soir, à 8 h. 15, la salle 2-3, édifice des syndicats catholiques, 1231, rue de Montigny est. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Rapports de M. J.-B. Delisle, agent d'affaires. Rapports des officiers et des délégués. Par ordre.

TAILLEURS DE CUIR

La section n° 5 des tailleurs de cuir du Syndicat catholique national des travailleurs en chaussures se réunit ce soir, à 8 h. 15, à la salle n° 5, édifice des syndicats catholiques, 1231, rue de Montigny est. Tous les membres sont instamment priés d'être présents. Rapport de M. A. Durand, agent d'affaires, et des délégués à l'exécutif général. Par ordre.

LATEURS EN METAL

L'Association des lateurs en métal se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, rue de Montigny est. Tous les membres sont priés d'assister.

PERSONNEL SYNDICAL

MM. C. Berier, G. Tremblay et L. Girard, du bureau permanent des syndicats catholiques, seront absents vendredi et samedi. Les membres sont priés de prendre note. Par ordre.

FETE DES MENUISIERS

C'est samedi soir de cette semaine qu'a lieu la grande soirée organisée par le Syndicat catholique des charpentiers-menuisiers à l'occasion de la Sainte-Catherine. Cette soirée aura lieu à la salle principale des syndicats catholiques, 1231, rue de Montigny est.

Le comité d'organisation a préparé un joli programme de divertissements: chants, musique et déclamations.

Il y aura distribution généreuse de bonne tire canadienne et service de rafraîchissements.

Plusieurs orateurs porteront la parole à cette fête syndicale. Tous les membres du Syndicat catholique des menuisiers et leurs épouses sont cordialement invités.

Assemblée libérale remise

L'assemblée libérale qui devait avoir lieu dimanche, à St-Gabriel de Brandon, a été remise à plus tard par respect pour la mémoire de M. J.-L. Perron, décédé hier matin.

Vichy Supreme
Une Limonade Gazéuse PURGATIVE
Eau de Vichy pure, aromatisée, au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade — un verre à vin — plein chaque matin vous maintiendra en bonne santé. Réclamez-la chez votre pharmacien.
AGENT GENERAL POUR LE CANADA
J. ALFRED OUMET, 84, EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL

Mettez ce coupon à la poste de suite

N.-R. BEAUDET, P. W. BENN.
Imm. Confédération, 305, Im. Transport'n, Montréal.
Veuillez m'envoyer des renseignements plus complets sur les polices d'assurance émises par la Confédération Life Association.

Nom _____
Adresse _____
Occupation _____ Age _____

Un Assuré Invalide Reçoit \$12,228 en Bénéfices et un Bonus de \$880 en plus de son assurance

Confederation Life Association, Messieurs:

Le 23 mai, 1922, à l'âge de 54 ans, j'ai pris une police d'assurance de \$12,000, avec bénéfices en cas d'incapacité totale. J'ai payé une prime fractionnée jusqu'au 23 septembre de la même année, et à partir de cette date, j'ai versé mes primes annuellement.

Pendant plusieurs années, je cultivais vingt-quatre sections de terre; j'étais en excellente santé quand j'ai pris cette assurance. J'avais payé deux primes entières, lorsque, en janvier 1925, j'allai à Rochester, parce que je ne me sentais pas bien depuis quatre ou six semaines. Les frères Mayo déclarèrent mon cas incurable, et je finis par souffrir de paralysie tremblante. Bien que capable de donner des ordres pour l'exploitation de ma ferme, il m'a été impossible depuis cette date, de faire aucun travail; en ce moment, j'ai besoin d'aide pour me lever, me chauffer et pour marcher. La Compagnie exigea un examen médical à la suite duquel elle reconnut le bien-fondé de ma réclamation; le 21 avril, 1925, elle me versa \$120 qu'elle a continué de me faire verser, bien régulièrement, chaque mois. Actuellement, j'ai perçu la somme de \$7,200 sous forme de versements. La Compagnie a également payé pour moi cinq primes de \$1,005.60 chacune, soit un total de \$5,028. ce qui, au premier avril, 1930, faisait en tout, un montant de \$12,228. En plus, la Compagnie a ajouté à ma police, la somme de \$880 à titre de profits et l'on me dit qu'elle me versera le montant entier de ma police lorsque je m'en irai.

Je tiens à remercier la Compagnie et ses agents du splendide service qu'ils m'ont rendu. Tous les membres de ma famille se sont assurés dans votre Association, et nous sommes toujours heureux de bien recommander la compagnie qui a tant fait pour nous.

Bien à vous.

Que peut-on ajouter à ces lignes, si ce n'est de vous dire: "Assurez-vous dans la Confédération pour avoir Sécurité, Stabilité et Satisfaction."

Confederation Life Association

Siège Social

Toronto



Assurément...

vous pouvez le servir chaud

La plupart des gens désirent un déjeuner chaud en temps froid. Le Shredded Wheat est délicieusement réchauffant quand on le mange avec du lait chaud. Faites croustiller les biscuits dans le four et versez du lait chaud sur ceux-ci. Les savoureuses fibres demeurent assez solides pour encourager une mastication parfaite— ce qui est si bon pour les enfants. Délicieux pour tous repas avec des fruits frais ou en compote.

SHREDDED WHEAT
AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER
THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

La Société Coopérative de FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
101, RUE SAINTE-CATHERINE EST

Docteurs, Consultez!!!
ETABLISSEMENTS GAFFE, GAILLOT & FILON
34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème
Rayons X Diathermies Electrothérapie
GAILLOT & CIE
54, Chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violet, infra-rouge
Lampes asiatiques pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz
Prix et conditions les plus avantageux
Devise et catalogues sur demande
Service d'un Ingénieur électricien-radiologiste.
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.C.
"PRECISION FRANÇAISE"
3458, St-Denis M. A. 2337
MONTREAL

Pour tous renseignements
SERVICE DES VOYAGES LE DEVOIR
430, Notre-Dame Est
Tél. Harbour 1241 Montréal
Liste complète des croisières d'hiver gratuits sur demande

Demain: SAMEDI, 22 novembre 1930.

Sainte Cécile, vierge et martyre.

Lever du soleil, 7 h. 05.
Coucher du soleil, 4 h. 23.
Lever de la lune, 9 h. 41.
Coucher de la lune, 5 h. 45.
Pleine lune, le 6, à 5 h. 34 m. du matin.
Dernier quart, le 13, à 7 h. 33 m. du matin.
Nouvelle lune, le 20, à 5 h. 27 m. du matin.
Premier quart, le 28, à 1 h. 24 m. du matin.

NUAGEUX ET DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 49.
Minimum 35.
Même date l'an dernier 29.
Minimum aujourd'hui 35.
Même date l'an dernier 13.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.20. 11 heures a.m. 30.14.
Midi: 30.10.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Mesté, 1610 St-Denis, Montréal.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press" de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

La fête de la Présentation

S. G. MGR GAUTHIER A CHANTE UNE MESSE PONTIFICALE AU GRAND SEMINAIRE DE MONTREAL, CE MATIN — S. G. MGR VILLENEUVE A DONNE LE SERMON — RENOVATION DES PROMESSES CLERICALES

Le Grand Séminaire de Montréal fête aujourd'hui avec éclat la Présentation, sa fête patronale. Ce matin, Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, a célébré une messe pontificale et a présidé après la messe à la rénovation des promesses cléricales. Le prédicateur de la retraite d'automne des séminaristes, Sa Grandeur Mgr Villeneuve, évêque de Gravelbourg, a donné le sermon de circonstance.

La fête de la Présentation attire chaque année un nombre considérable d'anciens séminaristes devenus vicaires ou curés dans des paroisses du Canada ou des États-Unis. Plusieurs évêques même sont d'anciens élèves des Messieurs de Saint-Sulpice qui ont la direction du Grand Séminaire.

Mgr Gauthier avait comme assistants à la messe, M. Emile Yelle, supérieur du Séminaire de théologie, MM. Eugène Moreau, supérieur du Séminaire de Philosophie, et Lesieur, supérieur du Petit Séminaire, respectivement diacre et sous-diacre d'honneur, MM. N. Duchesne et J. Donais respectivement diacre et sous-diacre d'office.

Parmi les principaux invités présents on remarquait: NN. SS. Deschamps, de Montréal, Prud'homme, évêque de Prince-Albert et de Saskatoon, Garand, du diocèse d'Ogdensburg, ainsi que des représentants de tous les diocèses de la province ecclésiastique de Montréal, MM. les chanoines J.-G. Bernard, de Sorel, et Pralle, des représentants des diocèses d'Ottawa, Burlington, Albany et Manchester. On comptait environ 200 prêtres au Grand Séminaire cet avant-midi et tous les séminaristes présents représentaient un nombre de 286. Les prêtres et les élèves du Séminaire de philosophie, de même que ceux du Petit Séminaire se sont joints aux grands séminaristes.

Un procès de 80 millions

TRENTE-SEPT DESCENDANTS DU SULTAN ABUL HAMID POURSUIVENT LA GRANDE-BRETAGNE AU SUJET DE PROPRIETES SAISIES DANS L'IRAK ET LA PALESTINE

Istanbul, 21 (S.P.A.) — Environ quatre-vingt millions de dollars seront en jeu dans un procès que quelque trente-sept descendants d'Abul Hamid, un des derniers sultans turcs, intentent à la Grande-Bretagne au sujet de propriétés que le gouvernement britannique a saisies dans l'Irak et en Palestine. Plusieurs des propriétés en question se trouvent à Bagdad, d'autres, dans les riches régions pétrolières de Mossoul.

Récemment un tribunal en partie turc et en partie français a rejeté une réclamation analogue faite contre le gouvernement français, pour propriétés en Syrie, pour la simple raison que le gouvernement turc a refusé la citoyenneté aux princes ottomans. Depuis toutefois, le gouvernement turc a accordé la citoyenneté aux veuves de sultans.

Le maire Houde va à la rencontre de Boyd en aéroplane

Le Duchess of Bedford, à bord duquel se trouvent les aviateurs Boyd et Connor, est attendu à 3 heures cet après-midi à Montréal. Cinq aéroplanes sont partis à sa rencontre. A bord de l'un a pris place M. Houde, maire de Montréal, accompagné de M. Martin, président de la Bellanca Aircraft of Canada. Des journalistes et des amis de Boyd sont montés à bord d'un autre avion.

M. Cahan est de retour

LE SECRETAIRE D'ETAT A SIGNE UNE ENTENTE AVEC L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE.

Québec, 21. (S. P. C.) — Le secrétaire d'Etat, M. C. H. Cahan, est arrivé à bord de l'"Empress of Australia" il y a quelques heures. Pendant son séjour en Europe, M. Cahan a signé une entente avec les gouvernements allemands et autrichiens pour régler toutes les réclamations au sujet de la saisie, pendant la guerre, des propriétés allemandes et autrichiennes au Canada et des propriétés canadiennes en Allemagne et en Autriche. M. Cahan s'est rendu à Berlin à la demande du gouvernement allemand. M. Thomas Mulvey, sous-secrétaire d'Etat, l'accompagnait. C'est M. Julius Curtius, ministre des affaires étrangères, qui a signé pour l'Allemagne. L'entente avec l'Autriche a été conclue à Londres et c'est l'ambassadeur baron Franckenstein qui a signé.

M. Cahan ne se rendra à Ottawa que lundi.

Le procès de Goldberg

Le procès d'Israel Goldberg, accusé d'homicide involontaire, à la suite de la mort de Stephen Burral, le 24 août 1930, s'est continué ce matin aux Assises, devant le juge Wilson. Les principaux témoins entendus furent M. et Mme Mike Lester, qui passaient dans la rue lorsque Burral aurait reçu le coup fatal. Burral aurait été devant la maison de Goldberg lorsque ce dernier serait sorti, l'aurait frappé sans provocation et l'aurait envoyé rouler en bas du trottoir. Il serait ensuite rentré chez lui. Ce ne serait que cinq minutes plus tard qu'il l'aurait retrouvé chez lui. Lorsque Createur arriva ensuite avec un policier, Goldberg refusa d'ouvrir la porte. Burral et Createur auraient déjà eu maille à partir auparavant avec Goldberg qui avait assommé Burral, c'est ce qui explique l'intervention de la police à ce moment-là. Le policier ne s'obstina pas à rentrer contre la volonté de Goldberg pendant ce n'est que plus tard que le médecin appelé prévint les détectives. Goldberg aurait déclaré aux détectives qu'il ne connaissait pas la victime, qu'il l'avait recueillie devant chez lui et que c'est pour cela qu'il avait tant de tracas.

M. Dan Gilmour représentait la Couronne et M. Lyon et Max Christol défendaient l'accusé.

La Commission des Tramways et M. Perron

La Commission des Tramways de Montréal a adopté une résolution de regrets et de sympathie à l'occasion de la mort de M. J.-L. Perron.

Cette résolution dit: "Laisant à d'autres le soin de dire les qualités prédominantes de l'homme public, les membres de la Commission des Tramways tiennent cependant à affirmer qu'ils ont été à même d'apprécier tout particulièrement, en M. Perron, l'avocat de la Compagnie des Tramways, dont l'esprit lucide jetait souvent une vive lumière sur la discussion des questions soulevées. Ils regrettent unanimement l'ami dont le dévouement et la loyauté ne firent jamais défaut."

La Commission des Tramways de Montréal prie la famille du défunt de vouloir bien accepter l'expression de son entière sympathie dans le grand deuil qui la frappe."

La Cour d'appel ne siègera pas demain

Demain, la Cour d'appel ne siègera pas, à cause des funérailles de M. Perron. Le terme de la Cour qui devait se terminer lundi soir se terminera en conséquence que mardi.

M. Bennett ira à Paris

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA PARTIRA DIMANCHE — LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS L'INVITE A DINER — M. MAURICE DUPRE EST ACTUELLEMENT EN FRANCE

Londres, 21. (S. P. C.) — Il paraît que le premier ministre du Canada, M. Bennett, confèrera personnellement avec les autorités de compagnies de navigation pour l'amélioration du service transatlantique direct d'hiver entre le Canada et la Grande-Bretagne. Par suite du malaise économique les compagnies ont retranché plusieurs traversées de leur programme.

M. Bennett partira pour Paris dimanche. Le gouvernement français l'invite à dîner. Pendant son séjour à Paris, le premier ministre s'occupera de questions d'affaires, au sujet desquelles M. Maurice Dupré, solliciteur général, poursuit actuellement des négociations préliminaires.

La mort de Rita Toki

LES TEMOINS A L'ENQUETE DU CORONER N'APPRENNENT RIEN DE NOUVEAU

Le coroner Prince a tenu enquête devant un jury ce matin dans le cas de Mme John Dematovich (Rita Toki) tuée d'une balle de revolver hier soir à la Côte-Saint-Paul. Avant de procéder, le coroner Prince a fait l'éloge de M. J.-L. Perron.

Les quelques témoins entendus ont ajouté peu de chose à ce que l'on savait déjà.

Les seuls témoins entendus ont été le Dr Charron, le Dr Derome, le médecin-légiste, le sergent-détective Félix Pryski et le père de la victime, M. Toki. M. Toki a déclaré que le revolver est à lui, qu'il en avait récemment fait l'acquisition parce que son épicerie avait été cambriolée. Il n'a rien contre son genre qui était travailleur, sobre, qui apportait toujours son salaire à la maison, qui était très attaché à sa femme et à son jeune enfant. Tous les membres de la famille sont convaincus qu'il s'agit d'un accident, parce qu'il n'y a rien qui puisse expliquer un meurtre. Le détective Pryski est convaincu, lui aussi, qu'il s'agit d'un accident. Dematovich aurait eu peur d'être accusé de meurtre et, dans son désespoir, il est tout probablement allé se jeter dans le canal. Les détectives ne voient pas autre chose.

Sur l'avis du coroner, les jurés ont alors rendu un verdict incomplet où ils se contentent de déclarer que la victime, Mme J. Dematovich, née Rita Toki, est morte d'un coup de revolver tiré par John Dematovich, mais sans apprécier le fait.

Assemblée de l'échevin Charbonneau

L'échevin Charbonneau, de Villars, tiendra une assemblée mardi soir, dans la salle paroissiale de Villars, au coin des rues Boyer et Lafontaine. Tous les citoyens des 25 paroisses au nord des voies du 1^{er} cifique sont invités. On proposera une résolution pour protester contre le passage des voies élevées de C. N. R. dans le nord.

Contre les voies élevées dans le nord

L'administration municipale a envoyé une requête à Ottawa, pour protester contre le plan des voies élevées dans le nord de la ville.

Le prix d'une grange

M. le juge P. Demers a rendu jugement dans la cause du Dr J. H. Jacobs contre J. Gervais, le Roi agissant par l'entremise du surintendant des affaires indiennes. Le 30 novembre 1927, le demandeur a loué une ferme à Caughnawaga; le bail était pour cinq ans à raison de \$340 par année.

Le 2 octobre 1929, la grange fut entièrement détruite par un incendie allumé par une machine à gazoline avec laquelle travaillaient deux jeunes gens dont le fils du défendeur. Le demandeur réclamait \$4,000.

Le juge Demers dit dans son jugement que l'incendie est dû à la négligence du défendeur qui a confié un appareil dangereux à des jeunes gens, et accorde au demandeur la somme de \$1,667.14, coût de reconstruction de la grange.

Les routes d'hiver

Québec, 21. (D. N. C.) — Le programme d'entretien des chemins d'hiver, pour la prochaine saison, comprend un parcours d'environ 68 milles dans la région de Québec et 308 milles dans la région de Montréal, 775 milles de plus que l'an dernier du côté de Montréal, des arrangements ont été conclus à date pour l'entretien d'un parcours de 261 milles. On s'attend à ce qu'il y ait bientôt des ententes pour le reste.

Election des anciens de Viauville

Lundi prochain, le 24 novembre courant, aura lieu l'assemblée générale de l'Amicale St-Paul de Viauville, à la salle du collège, coin St-Clément et Lafontaine, pour l'élection des officiers. Cette assemblée commencera à 8 h. 30.

Boyd arrive cet après-midi à Montréal

Québec, 21. (D. N. C.) — Erroll Boyd, le fameux canadien, qui a récemment accompli le périlleux exploit d'une traversée de l'Atlantique en aéroplane, est arrivé à Québec, avec son compagnon de voyage d'aventures, le lieutenant Connor. Les deux aviateurs ont été reçus à bord du Duchess of Bedford par le maire de Québec, le capitaine Emile Trudel, chef de police, et un groupe de visiteurs et de journalistes. Les premiers personnes à voler à leur rencontre furent cependant Mme Boyd et sa fillelette Virginia, âgée de 3 ans.

Une réception attend également les aviateurs à Montréal à l'arrivée du Duchess of Bedford, cet après-midi.

Seul candidat à la mairie d'Ottawa

Ottawa, 21. (S. P. C.) — De nouveau le contrôleur J.-J. Allen se trouve seul candidat à la mairie. Il a été question de la candidature de M. S.-R. Broadfoot et de celle de M. Hammett-P. Hill quelque temps, mais MM. Broadfoot et Hill annoncent maintenant qu'ils se retirent de la lutte.

Il y a quelques heures deux délégations ont demandé au maire Frank Plant de revenir sur sa décision de ne plus poser sa candidature. M. Plant a répondu qu'il ne voit pas de raison de revenir sur sa décision.

Des repas aux chômeurs célibataires

Port-Arthur, 21. (S. P. C.) — La ville a décidé de donner des repas aux chômeurs célibataires. La distribution aura lieu au marché municipal.

Cinquante ans à la pratique du droit

Québec, 21. (D. N. C.) — L'hon. P.-A. Choquette fêtera demain le 50^e anniversaire de son admission à la pratique du droit. A cette occasion, l'Association du Jeune Barreau lui offrira un grand banquet au Château Frontenac.

Aux funérailles de M. Perron

Ottawa, 21. (D. N. C.) — Sir George Perley, premier ministre suppléant, a demandé à MM. Arthur Sauvé, ministre des postes et Alfred Durand, ministre de la Marine, de représenter le gouvernement fédéral aux funérailles de M. J.-L. Perron, demain matin.

Reprise de Kian

Nankin, 21. (S. P. A.) — Les autorités nationalistes annoncent aujourd'hui que leurs troupes ont envahi aux communistes la ville de Kian, province du Kiangsi. Les rouges détenaient Kian depuis plusieurs semaines. Les vaincus se retirent vers le sud. Il n'est pas question des quatorze missionnaires catholiques que les rouges ont faits prisonniers, à Kian, le 5 octobre, et pour lesquels ils exigeaient une rançon.

A la place d'une bureaucratie

Londres, 21. (S. P. A.) — Ramji Ambedkar a réclamé, à la conférence indienne, au nom des castes inférieures, dont il fait partie, la substitution d'un gouvernement populaire à la bureaucratie, aux Indes. Il a affirmé que la Grande-Bretagne a failli à sa mission de dépositaire des castes inférieures.

L'aviatrice Bruce arrive à Osaka

Osaka, Japon, 21. (S. P. A.) — Mme Victor Bruce est arrivée dans cette ville il y a quelques heures et se trouve la première aviatrice à avoir fait seule en avion le voyage d'Angleterre au Japon.



Le capitaine E. Griffiths, commandant du paquebot Empress of Australia du Pacifique Canadien, qui aura désormais charge de ce navire pendant sa huitième croisière autour du monde, qui commencera à New-York le 2 décembre prochain. Le capitaine Griffiths remplace le capitaine R. G. Latta, promu commandant du nouveau paquebot Empress of Britain, d'un jaugeage de 42,500 tonnes. (Photo du C.P.R.)

Le programme du désarmement

PROJET D'UNE COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

Genève, 21. (S. P. A.) — La commission préparatoire de désarmement a commencé l'étude de propositions pour l'institution d'une commission permanente de contrôle du programme de désarmement qui prendrait fin à la conclusion d'un traité général. Le délégué soviétique, Maxim Litvinoff, a accueilli ces propositions en aversant solennellement la commission que le gouvernement soviétique n'acceptera pas l'organisme projeté s'il est placé sous l'autorité de la Société des nations.

La commission a ajourné la troisième lecture de la partie de l'avant-projet ayant rapport à l'emploi des substances chimiques en guerre. L'avant-projet interdit l'usage des gaz asphyxiants et des substances analogues, de même que l'usage de microbes.

M. Guthrie et la conférence impériale

Québec, 21. (S. P. C.) — Entrevue à son arrivée au port de Québec, M. Hugh Guthrie, ministre de la justice, a dit que la conférence impériale a été un succès dans l'ensemble. Il a fait observer que les délégués se sont parfaitement entendus sur toutes les questions, sauf les questions économiques, mais que toutefois ils ont décidé, à ce dernier sujet, de continuer les délibérations à Ottawa. M. Guthrie a dit, au sujet de l'abrogation du "Colonial Laws Validity Act", que la date fixée pour la ratification définitive par les provinces est le 1^{er} septembre 1931.

A l'exposition de Toronto

Toronto, 21. (S. P. C.) — Les Provinces Maritimes sont à l'honneur aujourd'hui, à l'exposition d'hiver. Le Nouveau-Brunswick s'est déjà classé au premier rang pour les pommes de terre. L'Ile-du-Prince-Edouard confirme sa réputation en matière d'élevage du renard et la Nouvelle-Ecosse rivalise avec la Colombie et l'Ontario pour ses pommes.

Ce soir, pour la première fois depuis l'insitution de l'exposition, il y aura banquet en l'honneur des Provinces Maritimes.

Les grèves en Espagne

Madrid, 21. (S. P. A.) — Bien que le gouvernement affirme être convaincu de la disparition du danger des grèves générales, la police maintient ses mesures extraordinaires dans la capitale et dans les principales villes.

A Barcelone, il y a quelques heures, le refus d'extrémistes de reprendre leur travail, suivant les ordres des unions ouvrières, a entraîné une cinquantaine d'arrestations.

Le successeur de M. Ferguson

Québec, 21. (S. P. C.) — M. G.-H. Ferguson, premier ministre d'Ontario, n'a pas encore accepté de devenir haut-commissaire du Canada à Londres, néanmoins on lui donne déjà des successeurs à la direction du cabinet ontarien, notamment M. George S. Henry, ministre de la voirie.

N.-D. de la Santé

Venise, 21. (S. P. A.) — Coïncidant cette année avec la Présentation, la célébration de la fête de Notre-Dame de la Santé, destinée à commémorer la cessation d'une terrible peste à Venise, il y a trois siècles, a eu aujourd'hui un éclat exceptionnel. Depuis 209 ans, une grand-messe solennelle, à laquelle assistent les autorités municipales, marque cette fête d'action de grâce.

Le Do-X ne part pas

Santander, Espagne, 21. (S. P. A.) — Un ciel nuageux et un fort vent empêchent l'avion allemand Do-X de s'envoler pour La Corogne, aujourd'hui. Le capitaine Christian, commandant du gigantesque avion, a dit qu'il ne partira pas avant une éclaircie. Il est certain que le Do-X ne partira pas aujourd'hui et peu probable qu'il parte demain. On sait que La Corogne est la prochaine étape du voyage Allemagne-Etats-Unis du Do-X.

Nouvelle ridicule

Moscou, 21. (S. P. A.) — Le ministère soviétique des affaires étrangères déclare que la nouvelle venue de Berlin et de Vienne que deux bataillons russes se sont révoltés, ne vaut pas la peine d'être niée.

L'influenza en Pologne

Londres, 21. (S. P. A.) — On mande de Varsovie, qu'une épidémie d'influenza se propage en Pologne.

Usine de bardeaux incendiée

New-Westminster, Colombie britannique, 21. (S. P. C.) — Un incendie a détruit la plus grande usine de bardeaux au monde, celle de Bloedel, Stewart and Welch, Li-

La conférence indienne

M. MACDONALD DECLARE QUE SON GOUVERNEMENT NE REVIENDRA PAS SUR SES PROMESSES — LE PROJET DE CONSTITUTION FEDERALE — AJOURNEMENT A LUNDI

Londres, 21. (S. P. C.) — Dans un discours d'une demi-heure, ce matin, le premier ministre Ramsay MacDonald a résumé les diverses opinions que les délégués ont exprimées à la conférence indienne, cette semaine. Des applaudissements ont accueilli ces paroles qu'il a prononcées au début: Nous avons atteint une borne qui indique un avenir différent du passé.

Dans son discours, M. MacDonald a déclaré que le gouvernement britannique ne reviendra sur aucune des promesses qu'il a faites, faisant allusion en particulier à la promesse, faite en 1917, de promouvoir l'institution d'un gouvernement responsable aux Indes. Le gouvernement britannique, a affirmé le premier ministre, accepte toute déclaration de source autorisée. Le comité aura la preuve de notre intention de remplir nos engagements.

M. MacDonald a dit que la constitution fédérale qu'on projette de donner aux Indes doit remplir ces deux conditions essentielles d'être opérante et évolutive.

Il est manifestement inutile, a continué le premier ministre, de donner aux Indes une constitution inopérante. Quant à la faculté d'évoluer que devra posséder cette constitution, c'est l'opinion et l'expérience indiennes surtout qui devront en fournir l'énergie initiale.

Après le discours du premier ministre, la conférence s'est ajournée à lundi. Le comité des relations fédérales, chargé de formuler une constitution fédérale pour les Indes se réunira lundi après-midi.

Les principaux aspects du problème que le comité des relations aura à régler sont la détermination: a) de la nature des unités qui constitueront la fédération; b) de la nature de l'organisme central de coordination; c) des relations entre l'organisme central et les provinces; d) des relations de l'organisme central et des États indiens; e) aussi la détermination des mesures à prendre pour assurer la coopération consentie des minorités, dans le domaine de leurs intérêts particuliers, et la détermination des pouvoirs et des responsabilités de l'organisme central. La tâche est évidemment ardue.

On sait que ce comité spécial se compose de 32 membres, représentant la délégation britannique, celle de l'Inde britannique et celle des États indiens.

Le premier ministre a assuré aux représentants des minorités indiennes qu'on n'a pas fait sourd oreille à leurs réclamations. Avant de terminer, M. MacDonald a dit que quant à lui, il est d'avis de donner aux Indes une constitution de fédération flexible "en rapport avec notre héritage historique dans la mesure où cet héritage vaut d'être gardé".

L'assemblée de Mariville

M. Armand Crépeau, député de Sherbrooke et organisateur du parti conservateur, accompagnera M. Camillien Houde, samedi soir, à Saint-Jean, et dimanche après-midi à Mariville. M. J.-O. Renaud, député de Laval et M. Aldéric Blain, député de Dorion, sont également au programme.

L'assemblée régionale de Mariville aura lieu dans la salle de l'hôpital et commencera à deux heures précises. Les comités de Rouville, Saint-Hyacinthe, Shefford, Missisquoi, Saint-Jean, Iberville, seront très largement représentés. Parmi les orateurs qui parleront aux côtés du chef de l'opposition provinciale, on mentionne: M. Laurent Barré, M. J.-E. Tétrault, le Dr F.-H. Pickel, MM. J.-O. Renaud, M. Armand Crépeau, organisateur, Aldéric Blain, Auguste Boyer, Victor Sylvestre, Yvan Sabourin et Hortensius Béique, L.-A. Giroux et M. Coupal. Les discours seront irradiés par haut-parleurs.

En signe de deuil

Québec, 21. (D. N. C.) — Le drapeau a été hissé à mi-mât sur l'hôtel de ville en signe de deuil à l'occasion de la mort de M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 21. (S. P. C.) — On prévoit du beau temps mais un peu plus frais pour demain dans la région de Montréal.

Requête pour injonction interlocutoire

M. le juge Boyer a continué au 28 ce matin une requête pour injonction interlocutoire présentée par M. Valmore Saurette contre Dame Léonie Cardinal, épouse d'Odilon Bertrand, et la Cité de Verdun, et Sévère Godin, Jr, mis en cause.

Le requérant a fait une maison sur le boulevard Lasalle et se plaint que la défenderesse est à faire construire une maison près de là, en contravention avec le règlement 128 de la cité de Verdun, selon lequel les maisons sises boulevard Lasalle, de la rue Beatty aux limites ouest, doivent être isolées ou semi-isolées, et par semi-isolé le règlement veut dire n'avoir qu'un mur mitoyen, et que les autres murs soient à au moins 3 pieds et demi de distance de toute ligne de mitoyenneté.

La défenderesse est à faire construire cette propriété sur autorisation d'une résolution du conseil de Verdun, résolution dont le requérant demande l'annulation par une autre requête; le requérant allègue que la construction de la propriété en question lui cause un préjudice qu'il évalue à \$5,000. Il demande une injonction interlocutoire contre la défenderesse lui enjoignant de cesser les travaux.

M. Guthrie se rend à Guelph

Ottawa, 21. (D. N. C.) — M. Hugh Guthrie, ministre de la justice, l'un des délégués canadiens à la conférence impériale, revenu hier à Québec, se rend immédiatement chez lui à Guelph, sans passer par la capitale. Il ne sera à son bureau à Ottawa que lundi ou mardi.

A Cuba

La Havane, 21. (S. P. A.) — Le sénat cubain a autorisé le président Machado à étendre à tout le pays le droit de suspendre les garanties constitutionnelles appliquées jusqu'ici à la Havane et à la région.

Le roi de Roumanie est malade

Bucarest, Roumanie, 21. (S. P. A.) — Le roi Charles de Roumanie est malade mais peut encore vaquer à ses occupations.

Le Dr Bourgoin SES FUNERAILLES

Les funérailles du regretté Docteur Joseph Bourgoin, décédé la nuit dernière en son domicile, 271, avenue MacDougall, Outremont, auront lieu lundi matin, à huit heures et demie, en l'église Saint-Viateur d'Outremont, angle Laurier et Bloomfield.

Mort du R. P. Samuel Granger, S. J.

Le R. P. Samuel Granger, de la Société de Jésus, missionnaire à Caughnawaga depuis 28 ans, est mort la nuit dernière d'une syncope à l'âge de 68 ans. Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 h. à Caughnawaga.

La cotisation foncière

La cotisation foncière pour l'année 1931 sera de \$1,622,443 de plus que cette année, par suite des nouvelles constructions.



M. G. Gorchikov, nouveau président du bureau de direction du trust des grains de l'Union des républiques socialistes du Soviet.

Nous avons fait venir, à la demande de plusieurs lecteurs,

LITURGIA

Encyclopédie populaire des connaissances liturgiques publiée sous la direction de

de l'Abbé R. AIGRAIN

professeur aux facultés catholiques de l'Ouest

Ce livre vient de nous parvenir. Il contient près de 1200 pages et est indispensable à toutes les bibliothèques et maisons d'éducation. Il complète admirablement ECCLESIA, ouvrage dont nous avons vendu des centaines d'exemplaires.

LA RADIO

CONCERTS DE VENDREDI

Postes extérieurs

WEAF
7 h. 15. — PROGRAMME. — Souvenirs de collège: quatuor de l'Université de l'Illinois. Chant de loyauté. It's a long, long road. Deep river. Voici venir le soleil.
7 h. 30. — PROGRAMME OLD COMPANY. — Direction de William Wirges. Ouverture: Before the mast, au cours d'une nuit sur mer. Sur la mer, de Buck, par un quatuor, et autres morceaux.
8 h. p.m. — Concert des CITIES SERVICES. — Grande variété de pièces musicales. Direction de Rosario Bourdon. The knot of blue, de "It happened in Nordland", de Herbert, par Jessica Dragonette, solo de soprano. Je vous aime tant, de "The Cuckoos", de Ruby, par les Cavaliers. Only a rose, tiré de "Vagabond King", de Friml, par Jessica Dragonette et Léo O'Rourke. Liebestod, de "Tristan et Isolde", de Wagner, par l'orchestre.

THEATRE RKO. Ann Seymour, comédienne, artiste invitée. "I'll still belong to you", par l'orchestre. Tout va bien, par Ann Seymour. Trouble, par Ann Seymour. Little white lies, par les sœurs Brox.
WJZ
7 h. 30 p.m. LE TRIO MORGAN. "Northern Lights", solo de violon, par Frances Morgan. Intermezzo, tiré de "Goyescas", de Granados, par le trio. Echo, de Bach, solo de piano, par Marguerite Morgan. Vieille mélodie allemande, solo de harpe, par Virginia Morgan. Ich Liebe Dich, de Grieg, par le trio.
11 h. Programme du coucher. Direction de Ludwig Laurier. Rakoczy Ouverture, vieux refrain hongrois, de Keler-Bela. Danse du village, par Burleigh. Echos russes, par Leopold. Valse lente, de Chopin. Vieille gavotte française, de Campra. Andante Appassionata, de Soro, et Rêve d'ange, de d'Orso.

L'HEURE PROVINCIALE

L'Heure provinciale, transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 heures, vendredi le 21:

1. Piano. Valse en do dièse mineur op. 64 no 2, de Chopin, par Louis Bédard.
2. Chansons canadiennes (harmonisées par Louis Bédard): a) Petit rocher de la haute montagne; b) Blow in the morning; c) La Petite Galiote, par Gérard Gélina, basse chantante.
3. Vieux airs de chez nous (1ère partie) (harmonisations d'Alfred Laliberté): a) La jeune princesse; b) Les jeunes filles à marier, par Mlle Camille Bernard.
4. Poèmes canadiens: a) Le vieux puits, de Blanche Lamontagne; b) Le brin d'herbe, de Jean Charbonneau, par Hector Charland.
5. Piano. Poème écossais op. 31, no 2, de MacDowell, par M. Louis Bédard.
6. Causerie. Sujet: "De l'ordre dans ses affaires", par M. Lucien Favreau, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.
7. Vieux airs de chez nous (2ème partie): a) Sainte-Marguerite; b) D'où viens-tu, bergère? c) Va le bon vent, par Mlle Camille Bernard.
8. Poèmes canadiens: a) Quand il neige, d'Albert Lozeau; b) Premier remords, d'Emile Nelson, par Hector Charland.
9. Chansons canadiennes (harmonisées par M. Oscar O'Brien): a) Le bal chez Boulé; b) Mon Merle; c) Dans un p'tit bois, par Gérard Gélina.
10. Piano. Pirotte, de Glazounow, par Louis Bédard.

L'heure musicale du Pacifique Canadien

Les artistes au programme de l'Heure Musicale du Pacifique Canadien, ce soir, seront les "English Singers", un sextuor de chanteurs auxquels la magnifique interprétation des madrigaux et chants du terroir anglais a valu une réputation internationale. Les "English Singers" ont entrepris leur sixième saison de concerts à New-York, le mois dernier, et sont actuellement en tournée aux Etats-Unis et au Canada. Les éloges de la presse américaine sur leur façon d'interpréter les chants du terroir anglais témoignent de la haute valeur de ces artistes.

Le programme qui sera irradié vendredi soir par les "English Singers" sera entendu dans tout le Canada, grâce à une chaîne de postes reliés par le système de transmission radiophonique des télégraphes du Pacifique Canadien. Dans la province de Québec, les postes CKAC de Montréal et CHRC de Québec en feront la radiodiffusion. Pour terminer cette Heure Musicale, l'orchestre symphonique de Rex Battle jouera les pièces suivantes: 1. Three English Dances (Roger Quilter); 2. Rhapsodie en G mineur (Brahms); 3. Suite "Bergamasque" (Debussy).

CONCERTS DE SAMEDI

Postes extérieurs

WEAF
9 h. p.m. — HEURE DE LA GENERAL ELECTRIC. (Direction de Walter Damrosch). — Le programme comprend l'une des trois grandes ouvertures d'Anton Dvorak: Carnaval bohémien. Suite, tirée de "Sylvia", de Delibes. Prélude, valse lente et Pizzicati. Extrait de "Parsifal", de Wagner. Scènes napolitaines, de Massenet. La danse. La fête. Molly sur le rivage, de Grainger.

WJZ

8 h. 30 p.m. PROGRAMME FULLER MAN. Causerie sur Newark, principale ville du New-Jersey. Direction de l'orchestre, Don Voorhees. Extrait de "Tip Toes", ensemble. Button up your heart, orchestre. Anchors Aweigh, solo de baryton, de Earle Spicer. Naissance d'enfant, orchestre. Don't take me home, quatuor.
9 h. p.m. RECITAL D'ORGUE d'Edwin Stanley Seder. Principale pièce au programme: "St. Lawrence".

rence Sketches", de Russell: l'extrait concernant la rivière Saguenay. Largo de "Concerto en ré mineur", de Bach. Menuet de "L'Arlesienne", suite, de Bizet. Dans un jardin chinois, de Slough-ton.

11 h. p.m. — HEURE DE COUCHER. Direction de Ludwig Laurier. The Mill on the cliff, de Reisinger. Nilfluten, de Strauss. Intermezzo de l'"Amico Fritz", de Mascagni. Extrait de Valse du Baiser, de Ziehrer. Nuit arabe, de Mildenberg, et Vieille chanson d'amour, de Conte.

L'hygiène infantile

Le Dr Ray Lyman Wilbur, secrétaire de l'Intérieur des Etats-Unis, parlera à la radio, samedi soir, et sa causerie sera transmise sur tout le continent. Il fera connaître les résultats de la Conférence sur l'hygiène infantile, tenue à la Maison Blanche. Heure: 9 heures 30, poste WEAF.

Conférence sur l'humour irlandais

Patrick MacGill, écrivain irlandais, âgé de 36 ans, qui vient d'arriver sur le continent américain et qui le parcourra en tout sens, fera sa première causerie à la radio samedi soir, 22 novembre. Il a pris comme sujet: "Y a-t-il de l'humour en Irlande?". Il parlera à 8 heures, au poste WEAF.

PROGRAMMES DE VENDREDI

Postes locaux

CKAC

8 h. à 9 h. a.m. — L'heure du déjeuner.
10 h. 15 a.m. — Rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation. Disques.
10 h. 30 à 10 h. 45 a.m. — L'ouverture de la bourse.
10 h. 45 à 11 h. a.m. — Causerie française sur le menu quotidien.
11 h. a.m. — L'heure. Menu quotidien. Causerie anglaise.
11 h. 15 a.m. — Bourse. Nouvelles. Disques.
11 h. 40 à 11 h. 55. — Disques.
11 h. 55 a.m. — Concours de la maison Borden.
12 h. 15 à 12 h. 30 p.m. — Programme de la Commonwealth Shoe.
12 h. 30 p.m. — Rapport de la bourse de Montréal et de New-York.
12 h. 40 à 1 h. 15 p.m. — Récital d'orgue de la maison Jas.-A. Ogilvie.
1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. — Programme A.-J. Léger.
3 h. 45 p.m. — Fermeture de la bourse et l'heure exacte d'après la montre Bulova.
5 h. 30 à 6 h. p.m. — Thé dansant de l'hôtel Mont-Royal.
6 h. à 6 h. 05 p.m. — Nouvelles, bourse et pronostics météorologiques.
6 h. 05 à 6 h. 20 p.m. — Programme Marazza.
6 h. 20 à 7 h. p.m. — Père Noël chez Eaton.
7 h. à 7 h. 15 p.m. — Programme Fess Oil Burner.

7 h. 15 à 7 h. 30 p.m. — Programme L.-C. Barbeau.
7 h. 30 à 8 h. p.m. — Programme Lambert.
8 h. à 9 h. p.m. — L'heure provinciale.
9 h. à 10 h. p.m. — L'orchestre de concert du Ritz-Carlton.
10 h. à 11 h. p.m. — L'heure de musique du Pacifique Canadien.
11 h. à 11 h. 30 p.m. — Orchestre de danse du Windsor.
11 h. 30 à minuit. — "Airs de l'ancien temps", musique d'orgue du studio.

CFCF

10.00 — L'heure ensoleillée.
11.00 — Mélodies matinales.
11.15 — Programme Arch Aid Musical.
11.30 — Janette Shoppe.
11.45 — Programme Dawson Bros.
12.00 — Cloak of Fashion.
12.30 — Ensemble du déjeuner.
1.00 — Cotations de la Bourse.
2.00 — Matinée musicale Layton.
3.00 — Programme de la salle Ross.
4.00 — Programme Better Service.
5.00 — Musique Hartney's Eventide.
5.55 — Température et programme.
6.00 — L'heure du crépuscule.
7.00 — Fermeture de la Bourse.
7.15 — Practical Inventions.
7.30 — Le Petit Forum.
8.00 — Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
8.30 — Musique populaire.
9.00 — Programme Ovatione, CFB, Toronto.
10.00 — Athens Buckley, prima donna canadienne célèbre, Jack Van Der Straeten, ténor, et Marie-Jeanne Frigard, violoncelliste.
11.00 — Température.

Une encyclique sur la paix universelle

Cité Vaticane, 21. (S. P. A.) — On apprend que Sa Sainteté Pie XI prépare une encyclique sur la paix universelle et, indirectement, sur le désarmement.

L'ARRIVÉE DU PERE NOËL

DEMAIN MATIN CHEZ EATON — LE DEFILE — AVIS AUX PETITS ET AUX GRANDS

Après avoir passé par toutes sortes d'aventures, le Père Noël sera enfin à Montréal demain. Tous les petits qui ont senti leur cœur battre plus vite au récit des dangers auxquels il avait échappé, alors qu'ils l'écoulaient chaque soir à la radio, raconter les péripéties de son voyage, seront heureux d'apprendre qu'il est enfin à Montréal sain et sauf avec ses gnomes musiciens.

Nous tenons du Père Noël lui-même que la parade de cette année dépassera de beaucoup tout ce qu'on a vu jusqu'ici. Les gnomes des contes des Mille et une Nuits n'ont jamais réussi à faire apparaître autant de belles et fantastiques choses. Le Père Noël conseille à tous ses petits amis de se coucher de bonne heure ce soir afin de pouvoir arriver en temps pour assister à cette parade féerique.

Le Père Noël partira à neuf heures du matin de l'angle des rues Van Horne et Saint-Urbain. Il descendra la rue Saint-Urbain, puis prendra la rue Villeneuve qu'il suivra en allant vers l'ouest jusqu'à l'avenue du Parc. Il descendra ensuite l'avenue du Parc jusqu'à l'avenue des Pins, prendra l'avenue des Pins qu'il suivra en allant jusqu'à la rue Hutchison, descendra la rue Hutchison jusqu'à la rue Sherbrooke, suivra la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Université qu'il descendra ensuite pour se rendre chez Eaton où il arrivera à 10 h. 30.

Le Père Noël ne pourra recevoir ses petits amis chez Eaton demain comme il le désirerait. Après un voyage aussi fatigant, il lui faudra prendre un bon repos qu'il aura bien gagné. Lundi, il sera à la disposition de tous ses petits amis qu'il invite à venir le voir dans la Ville des Joints.

La causerie de M. Watt sur les voies souterraines

"C'est bien notre intention de suivre le conseil de M. le Maire et de faire imprimer le texte de ma causerie en français et en anglais sur les souterrains métropolitains et d'en distribuer des copies, dans quelques jours, à tous ceux que ce problème peut intéresser", nous disait M. R. N. Watt, assistant du président de la compagnie des Tramways de Montréal, et il ajoutait: "Nous serons très heureux également de faire l'exposé du projet de souterrains métropolitains dans une causerie en français sur la demande d'un club ou d'une organisation qui pourrait nous en faire l'invitation. Nous croyons, cependant, que grâce à la diffusion de ma causerie, qui a été faite si généralement par la presse française, le problème a été présenté d'une façon très complète à tous les intéressés".

Cercle pédagogique Desrosiers

Réunion samedi soir, le 22 novembre à 8 h. 15. L. Georges Dandrea, vice-président, professeur à l'école Saint-Jean-Berchmans, donnera une conférence sur "L'émulation à l'école".

M. Maurice Richard, professeur à l'école Saint-Jean-Berchmans, remerciera le conférencier. M. Paul Malo, professeur à l'école Saint-Jean-Baptiste, lira la "chronique".

Banques américaines fermées

Raleigh, Caroline du Nord, 21. (S. P. A.) — Le vérificateur d'Etat John Mitchell annonce que quatre banques de la Caroline du Nord, dont la "Central Bank and Trust Company" d'Asheville, ont fermé leurs portes. Les dépôts confiés à ces établissements s'élèvent à dix-huit millions.

Petite vie des saints

21 NOVEMBRE
LA PRESENTATION DE LA TRÈS
SAINTE VIERGE

C'est une tradition très ancienne dans l'Eglise que la très sainte vierge fut, dans son enfance, solennellement offerte à Dieu dans le Temple. Cette croyance antique donna son origine à la fête du jour.

Seuls Dieu et les anges pourraient nous dire les dispositions admirables dans lesquelles Marie fit cette offrande d'elle-même à la Majesté divine. Elle se voua tout entière et se consacra au service de Dieu. En ce jour de la Présentation, Marie se sépara volontairement de ce qu'elle avait de plus cher: ses parents. Ceux-ci, d'autre part, donèrent sans retour et avec une joie généreuse à Dieu ce qu'ils avaient de plus précieux, leur fille Marie. L'Immaculée.

Marie fut dans le temple l'humble servante du Seigneur, la disciple docile aux leçons du Saint-Esprit, la pure victime qui s'offrait constamment et s'immolait sur l'autel de Dieu. Ainsi dans le recueillement, dans la prière, dans la méditation des Saintes Ecritures, Dieu préparait celle sur qui l'Esprit saint devait descendre et qui était destinée à être la Mère du Verbe éternel, incarné pour le salut du monde.

S. G. Mgr Villeneuve au Sacré-Coeur

Dimanche prochain, le 23 novembre, à onze heures, S. G. Mgr Rodrigue Villeneuve, évêque de Gravobourg, doit chanter une grand-messe pontificale en l'église de sa paroisse natale, la paroisse du Sacré-Coeur. Comme Sa Grandeur est un ancien élève de l'école Plessis, l'Association des Anciens élèves voudrait que ses membres assistent en corps à la cérémonie et elle leur demande pour cela de se rendre dans la cour de l'école, Maisonneuve, près Ontario.

BENEFICIE DEUX FOIS DU MEME REMEDE

Recommande le Composé
Végétal de Lydia
E. Pinkham.

Cobourg, Ontario. — "Il y a quelques années, ayant mon père malade et un bébé à soigner, je devins épuisée et pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour pouvoir faire mon travail. Plus tard, au retour de l'âge, je souffrais de maux de tête et tous les jours fatiguée."



J'ai pris sept bouteilles du Composé Végétal et me sentis toute différente. Je le recommande à toute femme arrivée à l'âge de se fortifier." — Mme T. E. Sleeman, R. R. 4, Cobourg, Ontario.

Maisons d'éducation

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue,
théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tel. FRontenac 5344 Montréal

Les Anciens de l'école Plessis ont aussi organisé une réception en l'honneur de Mgr Villeneuve, qui aura lieu à trois heures de l'après-midi dans la salle paroissiale, 204 Plessis. L'entrée est libre.



A la Découverte du MONDE

Croisière de la Méditerranée

Le 3 février prochain, trouvez-vous

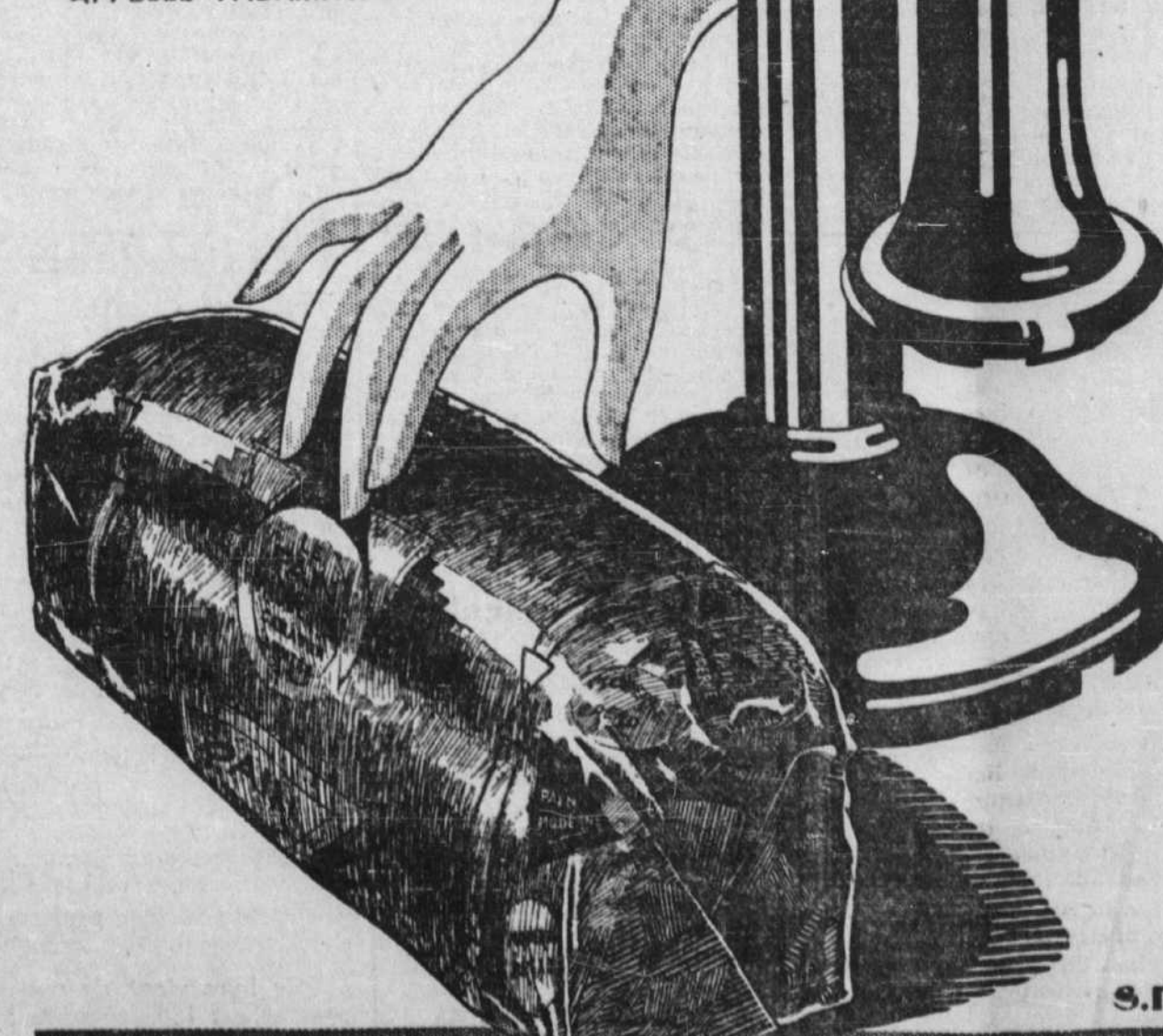
à bord de l'"Empress of France", en route de New-York pour les pays du soleil. Confort, service et cuisine d'un yacht privé. Son itinéraire embrasse tous les points intéressants de la Méditerranée... 73 magnifiques journées, à travers le monde, organisées par la plus grande organisation de voyages. Retenez dès maintenant vos places. A partir de \$900. Brochures, plans du navire, de votre agent ou en écrivant à Bureau maritime Gare Windsor — Bureau de billets Ste-Catherine et Metcalfe, Marquette 692, ou à B. Kennedy, agent général, 201 St-Jacques ouest, Montréal, Plateau 2281.

Pacifique Canadien

LE PAIN

A PORTÉE DE VOTRE TÉLÉPHONE

APPELEZ FALKIRK 1191



MODERNE

Grande Offre Spéciale de fin de semaine de Radios tout Electriques chez LINDSAY

Modèles Lowboy et Highboy, de sept à neuf lampes, parfaitement éprouvés et garantis en bon état. Le nombre en étant limité, nous vous conseillons de prendre une décision immédiate.

Votre choix parmi les marques suivantes:

**De Forest Crosley
Brunswick
Stewart Warner
Westinghouse
Fada
Radiola**



RADIOS A BATTERIE

Avec accessoires
Votre choix

\$10.

PHONOGRAPHES-CABINETS

\$19.

Conditions faciles

\$3 comptant et \$3 par mois.

\$98.50

Complets et installés

Conditions faciles

\$10 comptant et \$6 par mois.

NOS MAGASINS RESTENT OUVERTS TARD LE VENDREDI ET LE SAMEDI SOIRS

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

SIEGE SOCIAL:

1112
Rue Sainte-Catherine ouest
(Juste à l'ouest de Peel)

6885
Rue Saint-Hubert
(Près Bélanger)

580
Rue Sainte-Catherine Est
(angle Saint-Hubert)

4272
Rue Wellington
Verdun

MONTREAL

La Page Féminine

Le mystère des sons

(En revenant d'entendre le Quatuor Dubois).

Ils sont heureux ceux qui sèment un peu de mélodie dans la vie des citadins; ceux qui jettent l'harmonie dans notre siècle de matérialisme. Le quatuor nous a initié au mystère des sons; ses jeux d'ensemble merveilleux font vibrer en nous ce que nous avons de meilleurs; ils nous donnent presque un avant-goût du ciel.

Par la Musique, les esprits immortels apportent aux hommes les messages qui les font rire ou pleurer. La Musique nous dit l'histoire de l'amour comme celle de la haine, le mensonge qui damne, la vérité qui sauve. Elle est l'encens par lequel les prières s'élèvent vers les anges protecteurs, la fumée qui plane sur les champs de bataille où nos héros meurent au son de sa voix. La Musique accompagne tous les événements de la vie; à l'autel de l'hymen pour célébrer la joie des époux, à la tombe pour partager leur tristesse. Notre premier cri est un fa dièse ou un mi bémol; l'enfant aime la Musique, l'adolescent en rêve. Riches et pauvres jouissent du même privilège. Elle ramène les âmes des profondeurs où le vice les avait fait tomber; les âmes oubliées de leur devoir, se repentent à son appel. Les amoureux, par elle, retrouvent leurs plus belles expressions; par elle encore, les œuvres sont sanctifiées et embellies. D'un roi, elle fait un esclave aussi facilement qu'elle subjugué ses sujets. La Musique parle aux oiseaux dans les airs, aux insectes dans les champs, aux gouttelettes sur les rochers, aux vagues de l'océan, aux soupirs du vent dans les arbres et elle est entendue de l'âme qui la connaît, même dans le roulement des roues ou la cadence du sabot du cheval sur le pavé.

Nous avons tous, en nous-même, une lyre qui, selon les événements, chante, frissonne ou gémit; un mot suffit pour la faire vibrer; la joie en tire des sons exquis; un sanglot, une note discordante, c'est un accord brisé; il faut alors jouer pianissimo.

Qui nous dira le mystère des sons, ce secret de la Musique humaine! Pour les artistes, la Musique est tout; pour la Musique, les artistes sont tout. La Musique, c'est l'instrument de Dieu.

ALICE

(Novembre 1930).

Pléonasmes

(D'Etienne Le Gal, dans la revue Revivre, sous le titre de Réflexions grammaticales).

S'il est un monsieur aux visages divers et sujet de dispute, c'est bien le pléonasme. On sait qu'il vient du grec *pleonasmus*, surabondance. Mais quand cette surabondance est-elle qualifiée? Quand est-elle défaut? That is the question.

Voici un pléonasme courant et honni: c'est de lui dont tu parles. Il faut, vous dit-on, c'est de lui que tu parles, sans quoi vous faites un pléonasme vicieux... D'accord. Et nous respectons le bon usage. Mais au XVIII^e siècle, on comprenait les choses tout autrement. Ainsi, Boileau écrit: "C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler." Et Mme

de Sévigné: "C'est à M. de Montcaux à qui s'adresse cette question." On estime donc aujourd'hui inutile et nuisible une répétition de mots qui, aux yeux de nos pères, donnait à la phrase plus de grâce, de force, ou d'ampleur.

Il est des pléonasmes que tout le monde admet. Ainsi, celui que contiennent ces vers de Molière: "Je l'ai vu, dis-je, ou de mes propres yeux vu, ce qu'on appelle vu." (Tart. a. V. sc. 3.) Et nous disons couramment: je l'ai vu de mes yeux, entendu de mes propres oreilles.

D'autres pléonasmes sont contestés. Ainsi, monter en haut, descendre en bas. A cause d'eux, des grammairiens irascibles se sont jetés à la tête des invectives qui font frémir. Rien de plus terrible qu'un grammairien en colère! Irritable genus, disait déjà Horace.

En réalité, on peut monter en haut et descendre en bas, quand il y a différents étages, car on peut descendre au-dessous, à l'étage inférieur, ou monter à l'étage le plus élevé, là-haut, comme on monte en haut d'une tour. Mais, si l'on veut exprimer seulement l'idée générale de monter et de descendre, en haut et en bas sont inutiles, personne n'ayant, de mémoire d'homme, monté en bas et descendu en haut.

Enfin, certains pléonasmes sont toujours ridicules et souvent amusants. Ceux-ci, par exemple: Je fus forcé, bien malgré moi, de renoncer à mon voyage. Cet hôtel est tellement dépourvu de tout confort.

Toute la Chambre fut unanime à applaudir. Je l'ai vu et aperçu. Donc, par conséquent, pas le moindre petit effort. Ce n'est que vers une heure seulement que mes invités arrivèrent. Je tâcherai de vous réunir ensemble. Je l'ai mal à mon ongle incarné dans ma chair!...

On a dit de je ne sais plus quel produit: le goûter, c'est l'adopter. Disons plutôt de ces pléonasmes: les signaler, c'est les condamner.

Amicale N.-D. du Revoir

Demain, à 2 heures 30 de l'après-midi, aura lieu à Verdun, dans la salle de l'Académie Notre-Dame des

Sept-Douleurs, la réunion d'automne de l'Académie N.-D. du Revoir. Il y aura partie de cartes et un programme musical. On peut se procurer des billets chez les membres du comité. Prière d'apporter cartes et crayons.

Retraites fermées

MONASTÈRE DE MARIE-REPARATRICE, 1025 MONT-ROYAL OUEST, MONTREAL

Du 26 au 29 novembre, pour dames de langue anglaise.

Du 1^{er} au 4 décembre, pour dames de langue française.

Du 11 au 14 décembre, pour jeunes filles.

TROIS-RIVIÈRES

117 SAINT-CHARLES

Du 11 au 15 décembre, pour jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

VILLA NOTRE-DAME DU TRES SAINT-SACREMENT, 10 AVE BELLEVUE, SHERBROOKE, P.Q.

Du 24 au 27 novembre, pour dames.

Du 4 au 7 décembre, pour jeunes filles.

Prière d'envoyer son nom d'avance.

Dispensaire pour les infirmes

Les Révérendes Sœurs de la Providence ouvrent un dispensaire à 1471 rue Fullum pour les infirmes pauvres, enfants ou adultes, de la ville de Montréal.

Ce service est sous la direction du docteur J.-Ed. Samson, chirurgien-orthopédiste, ci-devant de Québec.

Les intéressés voudront bien se rendre à l'endroit plus haut nommé le lundi, à 10 heures a.m., à partir du 24 novembre courant.

Mon carnet

21 novembre 1930.

Nous ouvrons le dictionnaire à "moquerie". Il nous dit: action de se moquer, chose absurde, impertinente. Et ça ne nous dit pas grand-chose. Mais ce que le dictionnaire ne dit pas et que nous savons, c'est qu'avant de se moquer, les moqueurs devaient toujours s'étudier eux-mêmes et réfléchir sur le précepte bien connu de la paille du prochain et de leurs propres poutres.

La moquerie n'a jamais sa raison d'être; même quand on y met de l'esprit, elle blesse, elle froisse, elle refroidit à jamais des amitiés qu'on pensait éternelles. Que le travers dont s'amuse le moqueur dépende du moqué et soit réparateur, cela peut toujours passer, mais que ce soit un défaut de nature ou quelque autre lacune à laquelle on ne peut absolument rien, la moquerie devient alors cruelle, elle humilie jusqu'au plus profond de l'âme celui ou celle qui en est l'objet.

De grâce, avant de se moquer, qu'on exerce cette réserve élémentaire qui est de jeter un simple regard sur soi-même.

Mignon

Feuilleton du "Devoir"

Sur l'Honneur

Par José MYRE

35 (Suite)

Elle n'acheva pas car le comte les rejoignait.

— Je viens de rencontrer Régis qui m'a dit que vous aviez à me parler?

— Il a eu, par surcroît, cette ironie?

Et, avec un air de parfaite comédienne, elle narra la scène de tout à l'heure. Le comte l'écoutait, impassible, le front barré d'un pli soucieux.

— Vous exagérez toujours, finit-il par dire.

— Demandez à l'oncle si cela ne s'est pas passé comme je vous le dis.

— Voyons, voyons, atténua le vieillard assez gêné, vous y mettez plus d'acrimonie qu'il n'en fit pas.

raitre... vous vous êtes emballés... vous l'avez un peu poussé à bout.

En somme, comme il vous l'a dit, Corrah est là!...

— Et les terres et les bois aussi!

— Evidemment, concéda M. d'Ormont, il a eu tort de se laisser emporter jusqu'à là, mais dans tout cela, qu'y a-t-il, au fond?

— Vous n'y voyez rien?

— Je n'y vois qu'une attention, peut-être, pour la fille d'un camarade, rien de plus... Vous savez à quel degré il a toujours professé la camaraderie...

La comtesse eut un éclat de rire: — Quel profond psychologue vous faites!

— Ne raillez pas, je vous prie, dit-il plus durement.

Alors, elle éclata en sanglots et,

M. de Ciraise s'étant discrètement retiré, elle put tout à son aise exhaler sa colère haineuse. Mais le comte tenait bon:

— Il y a déjà longtemps que cette jeune fille vous déplaît. Et pourquoi? Vous ne sauriez le dire. Ou avez-vous à lui reprocher? Jamais, vous m'entendez, nous ne retrouverons la paille, et Jacques aurait tout à y perdre. Si vous vous étiez occupée davantage de lui, vous vous rendriez mieux compte de ce qu'elle fait pour cet enfant.

— Est-ce un reproche?

— C'est ce que vous voudrez... Je m'aperçois que vous et Eva vous montez la tête d'une façon fort injuste et peu digne et que vous n'obtiendrez de la sorte rien de bon...

Je parlerai, d'ailleurs, ce soir à Eva. Quoi qu'il en soit, j'apprécie beaucoup miss Maud, je désire qu'elle reste ici et n'y soit pas persécutée, ceci est formel.

La comtesse mordait son petit mouchoir de dentelle, se contenant mal, mais sentant pourtant qu'elle ne devait pas aller plus loin, se souvenant de certaines colères de son mari.

— C'est bien, dit-elle, jouant maintenant à la martyre, je sais qu'il y a de la justice dans ce que vous me dites. Mais je vous dirai seulement que le jour où cette fille deviendrait mon égale, je n'y resterais pas vingt-quatre heures de plus.

Il leva les bras: — Mais qui parle de cela!

— Moi... moi... vous entendez?

— Mais, pas plus tard qu'avant-hier, vous me disiez qu'elle se déciderait sûrement à épouser de Brescher et que Régis devenait fou d'Hélène de Ruize!!! C'est à n'y rien comprendre...

— Non, en effet, n'essayons pas. Et, drapée dans sa dignité, elle s'en alla, bien étonnée et bien déçue de ne pas entendre le comte la rappeler ou la suivre.

Ses larmes étaient séchées, le lendemain, quand arrivèrent les invités au rallye et, plus aimable que jamais, elle faisait dignement les honneurs d'Ormont.

Un peu avant, Maud était venue lui dire que Jacques ne semblait pas très bien et se plaignait vaguement de la tête et de la gorge.

— Mais, dit la comtesse, à midi il ne pensait à rien?

— Non, Madame, mais ce matin déjà je lui trouvais mauvaise mine. Ne serait-il pas plus prudent de le garder ici?

La comtesse saisit la balle au bond, car Jacques restait, et par conséquent Maud avec lui, c'était Corrah pour Mme Darness, ce qui lui laissait, à elle, le dernier mot.

Le comte, mis au courant, approuva la décision.

Aussitôt, Mme d'Ormont crayonna un mot qu'elle fit monter à Régis... Peu après, elle l'aperçut déjà en selle, mais sur Corrah.

— Vous pouvez, lui dit-il, disposer de Rasc.

Elle dut se forcer pour articuler un faible merci, car elle aurait voulu le mordre, plutôt. Le comte le regardait tristement, comprenant, une fois de plus, que la paix était irréductible entre ces deux êtres qu'il aimait.

Maud, accoudée à la fenêtre de sa chambre, assistait au départ de l'équipage et c'était un joli coup d'oeil qui l'amusa un instant. Mais, soudain, elle sentit comme une mor-

sure au coeur et un flot de sang lui monter au visage... Droit, élégant, bien campé sur Corrah souple et reluisante, Régis chevauchait de pair avec Mlle de Ruize, devenant ainsi, pour la journée, son cavalier servant. Maud ferma les yeux pour ne pas les voir plus longtemps et les rouvrit malgré elle... Mais, déjà, ils disparaissaient au tournant de la route.

"C'est ainsi, pensa-t-elle, qu'un jour, prochain peut-être, je le verrai partir... C'est ainsi qu'il s'effacera de ma vie... Mais pourrai-je jamais, moi, l'effacer de mon coeur? Ah! pauvre folle que je suis!"

Elle retourna près de Jacques qu'elle trouva plus abattu et plus fiévreux encore: elle prit la température qui montait de façon inquiétante et elle envoya chercher le docteur. Celui-ci, songeant à la diphtérie dont deux cas subsistaient au village, fit aussitôt une injection de sérum.

— Mais, dit-il, qui va s'occuper de cet enfant pour le soigner?

— Moi, docteur.

— Mais, Mademoiselle, c'est très

UN MENU PAR SEMAINE

(Suite du menu de mardi, expérimenté par les Ecoles Ménagères Provinciales de Montréal).

DOIGTS DE DAMES

4 oeufs, 1-2 tasse de sucre, 1 tasse de farine, 1 c. à thé de vanille. — Batre les jaunes d'oeufs avec le sucre puis ajouter la farine et les blancs montés en neige. Faire cuire à four chaud dans des moules à doigts de dames ou déposer sur des feuilles de papier. A l'aide d'un sac à douille ou d'un sac de papier.

CHARLOTTE RUSSE AUX FRUITS

1 c. à table de gélatine, 1-4 tasse d'eau froide, 1-3 tasse crème bouillante, 3-4 tasse sucre en poudre, 1 c. à thé de vanille, 1 chop. de crème épaisse, doigts de dames.

Tremper la gélatine dans l'eau froide 1-4 d'heure, dissoudre la crème bouillante, ajouter 1-3 tasse de sucre et la vanille. Remuer jusqu'à refroidissement. Batre la crème, ajouter délicatement les fruits frais coupés finement et mélangés avec le reste du sucre en poudre. En dernier lieu, incorporer le premier mélange.

FRUITS FRANÇAIS

Raisins, amandes, grenoble, cerises confites, écorces de fruits mûres et belle anglaise. Beurrer un moule à charlotte légèrement, le garnir de doigts de dames, y placer la crème et faire prendre au frais, démolir et garnir de fruits confits.

Au pensionnat Sainte-Catherine

Demain, samedi, le 22, on célébrera le 75^e anniversaire de fondation du Pensionnat et de l'Académie Sainte-Catherine. Anciennes maitresses et anciennes élèves sont cordialement invitées à se réunir pour la circonstance. La plus affectueuse bienvenue les attend toutes.

Le personnel de l'Institution et les dames du comité d'organisation se sont efforcés de faire en sorte que cette fête du souvenir soit un jour inoubliable.

Voici le programme: 9 heures 30, Sainte messe, sermon de circonstance par M. l'abbé Armand Beauregard, aumônier de la maison. Midi, banquet. 3 heures, réunion des anciennes à la salle académique, présidée par Mgr Dubuc, P. D., ancien aumônier. 5 heures, salut du Saint-Sacrement.

Le lundi, 24 courant, à 9 heures, messe de requiem pour les maitresses et les élèves décédées.

Soirée du bon vieux temps

Les dames de la paroisse Saint-Basile le Grand organisent pour lundi soir, 24 novembre, veille de la Sainte-Catherine, une soirée au profit des oeuvres paroissiales. Ce sera une soirée du Bon Vieux Temps; il y aura partie de cartes, concours de joueurs de violon, de folklore et de contes, distribution gratuite de tire et de gâteaux. M. le curé Ernest Marsan présidera.

Feu Madame Raoul Gariépy

Mme Raoul Gariépy, née Marie-Jeanne Clément, est décédée, hier, à l'âge de 46 ans, vers trois heures de l'après-midi.

La défunte laisse après elle: son mari, M. Raoul Gariépy, architecte; deux filles, Jeanne et Yvonne; sa mère et une sœur, Clémentine (Mme Jules Marion). Les funérailles auront lieu lundi à l'église St-Eusèbe.

La dépouille est exposée à 2300 rue Sherbrooke est.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: 1. dimanche, le 23, à St-Patrice, pour 3 heures; 2. lundi, le 24, à Saint-Jean de la Croix, Blvd St-Laurent, pour 8 heures.

Pour l'Assistance Maternelle

Il y aura, au profit de cette belle oeuvre, une partie de cartes, le 24 novembre, à l'hôtel Windsor. On y fera raser un magnifique renard, don de la maison Charles Deslauriers, ainsi qu'un \$5.00 en or, don de Mme F. Granger.

Toutes les personnes qui ont reçu des billets par la poste voudront bien les accepter; ce sera la manière intelligente et agréable d'exercer la charité. Si, par impossible, elles ne peuvent pas acheter ces billets, elles sont priées de les renvoyer pour qu'ils soient mis en vente à la porte. Les personnes qui n'en ont pas reçu et qui désirent assister à la partie de cartes pourront donc se procurer des billets le jour même, au Windsor.

Les gagnants du tirage au profit de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke

Le tirage au profit de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, annoncé pour le 13 novembre, eut lieu le 17, étant donné qu'il coïncidait avec la clôture d'une grande tombola, et que cette dernière ne s'est terminée que le lundi soir.

M. P.-E. Leblanc, 26, Notre-Dame ouest, Montréal, gagne le \$1,000.00 avec le billet no 4856, vendu par M. J.-H. Vignery, 34, Notre-Dame ouest, Montréal.

M. l'abbé Alfred-N. Grenier, d'Orville, gagne \$500.00 avec le billet no 2807, vendu par Mme J.-H. Lemay, Sherbrooke, P.Q.

M. G.-H. Griffin, agent du Canadian Pacific, 1010, avenue Chester, Cleveland, Ohio, gagne \$200.00 avec le billet no 2777.

Mlle Laurette LaTreu, 348, King ouest, Sherbrooke, P.Q., gagne le voyage à Paris pour le plus grand nombre de billets vendus, soit 3,000.

Le coffre en noyer solide, gracieusement offert par M. Hector Lanciot, marchand de Sherbrooke, contenant de la lingerie d'une valeur de \$500.00, a été gagné par M. K. McDonald, 81, rue Brooks, Sherbrooke.

Les dames patronnesses de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, organisatrices de ce concours de charité, remercient toutes les personnes qui ont coopéré au succès de cette organisation par leur générosité et leur aide; elles tiennent aussi à exprimer leur gratitude aux journaux pour leur collaboration active.

Elles remercient spécialement MM. Léonard Préfontaine et Antonin Deslauriers, trésorier et greffier du Club de Sherbrooke, M. Cloutier, gérant de la banque Nationale, Sherbrooke-Est, vérificateurs de la comptabilité, MM. Antonin Bernier, caissier de l'Hôtel de Ville, et E. Simonsen, caissier de la banque Nationale, pour l'aide précieuse accordée le soir du tirage à la perception et au comptage des arguments.

COMMUNIQUÉ

Le parcours de la parade

Départ vers 9 heures, angle des rues Van Horne et St-Urbain — rue St-Urbain jusqu'à la rue Villeneuve (9 h. 30) — rue Villeneuve jusqu'à l'Avenue du Parc — Avenue du Parc jusqu'à l'Avenue des Pins — Avenue des Pins jusqu'à la rue Hutchison — Rue Hutchison jusqu'à la rue Sherbrooke — Rue Sherbrooke jusqu'à la rue Université — Rue Université jusque chez EATON. Arrivée vers 10 h. 30.

Le Père Noël ne sera pas à la Ville des Jouets samedi.

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

COMMERCCE ET FINANCE

Faits et Potins

Le marché américain

Le dernier rapport publié sur nos exportations de produits laitiers aux Etats-Unis indique clairement jusqu'à quel point le nouveau tarif américain nous affecte.

Nos exportations de crème, qui étaient de 228,543 gallons en octobre 1929 sont tombées à 128,646 en octobre dernier et pour les douze mois terminés fin octobre, de 2,449,895 à 1,365,128 gallons, soit près de moitié. Quant à la valeur, elle est tombée de plus de 5 millions de dollars à 2 1/2 millions environ.

Nos exportations de lait, pour octobre, ont dégringolé de 280,968 gallons à 89,016 gallons et pour les 12 mois de 3,544,033 à 1,744,571 gallons. La valeur pour les 12 mois est tombée de \$812,000 à \$380,000.

Nos exportations d'œufs, dont le prix a été généralement plus élevé au Canada ces derniers temps parce qu'il y a surproduction chez nos voisins au point qu'ils en exportent, sont tombées en octobre de 247,731 douzaines à 20,812 douzaines et pour les 12 mois de 1,872,627 à 534,638 douzaines. La valeur, pour les douze mois, a baissé de \$436,000 à \$203,000 environ.

La diminution a été moins accentuée pour ce qui est des autres produits laitiers, tels que fromage, beurre, lait condensé, évaporé et en poudre mais dans le cas du fromage, à cause de la baisse du prix, la différence en valeur est considérable.

Ce tableau montre bien jusqu'à quel point notre industrie laitière a été atteinte par le tarif américain et justifie de notre part un effort concerté pour nous assurer le plus possible de nouveaux marchés.

Le marché du blé

Les cours du blé ont continué de s'élever hier sur les différents marchés, mais surtout à Winnipeg. Quoique les exportations de la Russie continuent d'être considérables malgré une légère diminution — ils ont été de 6,334,000 boisseaux la semaine dernière contre plus de 7 millions de boisseaux la semaine précédente — un nouveau rapport de l'Argentine indique que la rouille continue de causer des dommages et une plus grande fermeté des cours à Londres, ont été quelques-uns des facteurs qui ont contribué à l'avance. D'autre part sur le marché de Chicago, les agents du Farm Board ont offert 1-2 sou de plus le boisseau tandis qu'on conseille aux consommateurs d'acheter aux cours actuels en vue d'une avance. Toutefois, le principal facteur de hausse à Winnipeg a été la spéculation faite par des intérêts américains qui, à cause de la différence de 12 sous qui existe entre les cours à Chicago et à Winnipeg, considèrent qu'il y a des chances de réaliser de forts profits sur le blé canadien.

La dépression

Si nous nous en rapportons au dernier rapport sur les chargements de wagons l'un des meilleurs indices dont nous disposons pour juger de l'activité économique chez nous, il semble bien que la dépression se continue par tout le pays et qu'elle atteigne à peu près tous les domaines. Pendant la semaine terminée le 8 novembre, il y a eu diminution des chargements de wagons pour toutes les catégories de produits transportés, à l'exception du grain et du coke.

Quoiqu'on ne puisse ignorer cet indice important, le sentiment continue d'être meilleur partout et les ventes des magasins de détail paraissent vouloir dépasser les chiffres de l'an dernier, au moins si nous en jugeons par un rapport publié dans le dernier numéro du *Financial Post*. Ce journal rapporte que deux grandes organisations de vente au détail, Simpson et Eaton, voient leur chiffre d'affaires augmenter dans les provinces de l'est malgré la forte diminution des prix comparativement à l'an dernier. Les deux organisations toutefois admettent que leurs ventes par la poste, commerce qui se fait surtout dans les provinces de l'ouest, ont notablement diminué.

C. H.

Adjugé à L.-G. Beaubien et Cie Ltée

La Corporation de l'Hôpital Cooke a vendu à la maison L.-G. Beaubien et Cie, Limitée, \$320,000 d'obligations 5 p. c. échéant en série de 1931 à 1950 dont le capital et les intérêts sont payables par le gouvernement de la Province de Québec par l'entremise de la Banque chargée du service de la dette. L'hôpital-sanatorium, situé à proximité de Trois-Rivières, est affecté au soin des tuberculeux. Inutile d'insister sur son utilité et le seul fait qu'il y a un lit de disponible par 1500 habitants prouve sa nécessité.

L'émission se fera au pair.

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE
Cours fournis par la maison BEAUBIEN & DUNCAN, 220, rue Notre-Dame

Valeur	Ouv.	Haut	Bas	Mix
Assoc. Breweries	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Can. Dredge	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Can. Brew.	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Dist. Seagram	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Home Oil	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Imperial Oil	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Inter. Petroleum	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Lake Superior	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Walk. Gooderham	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
UTILITES PUB.	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Beauharnois	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
United Securities	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
WINES	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Arno	20	20	20	20
Big Missouri	50	50	50	50
Montreal. Rouyn	10	10	10	10
Noranda	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Elisco	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Teck. Hughes	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Vipond	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Wright. Hargrave	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Shelby. Hart	82	82	82	82

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée.

	1930	1929
Beurre	20 13 19	85 201 269
Fromage	1506 3085 3108	
Oeufs	466 610 726	

PRIX DE GROS A MONTREAL GRAINS

(Prix au boisseau pour commandes par wagons.)	
Blé d'alimentation	52
Orge no 4	34
Orge no 5	32
Avoine no 2	41
Avoine no 3	38
Avoine d'alimentation no 1	35
Avoine d'alimentation no 2	33
Blé argentin	73

FARINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)	
Première patente	\$5.50
Seconde patente	\$4.90
Forté à boulanger	\$4.60

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)	
Son	\$20.25
Gru blanc	\$21.25
Gru blanc	\$22.25

FOIN

(Prix à la tonne.)	
Extra no 2	\$15.00
No 3	\$13.00
No 2	\$12.00

BEURRE

(Prix la livre au détaillant.)	
De crémation, en boîtes	33
De crémation, en blocs	34

FROMAGE

de Québec	12%
d'Ontario	13%

OEUF

(Prix la douzaine au détaillant.)	
Spéciaux	68
Extras	65
Premiers	65
Seconds	40

D'entrepôts:

Extras	42
Premiers	39
Seconds	35

VOLAILES

(Prix la livre au détaillant pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.)	
Poussins d'éclosion à griller	40 à 42
Poussins choisis à griller	32 à 38
Poulets choisis	25 à 28
Poulets à rôti	27 à 33
Poules	24 à 32
Jeunes cannetons	31
Canards à rôti	25
Oisons à rôti	24
Dindons à rôti	32 à 38

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 231, rue Notre-Dame, Montréal

Air Reduction	105 1/2	104 1/2
Allied Chemical	206	205 1/2
American Can	118 1/2	117 1/2
American Foreign Power	117 1/2	116 1/2
American Power & Light	53 1/2	53
American Smelting	51 1/2	51
American Steel Works	51 1/2	51
American Tel. & Tel.	189 1/2	189
Anacosta	36 1/2	36
Atchafalpa	12 1/2	12
Atlantic Refining	22 1/2	22
Baldwin Locomotive	23 1/2	23
Baltimore & Ohio	75 1/2	75
Beckwith	63 1/2	63
Canadian Pacific	42 1/2	42
Commercial Solvents	18 1/2	18
Chicago Rock Island	65 1/2	65
Chrysler Motors	19 1/2	19
Columbia Gas & Electric	28 1/2	28
Cons. Gas of New York	90 1/2	90
Continental Can. Co.	50 1/2	50
Corn Products	81 1/2	81
Commonwealth Southern	92 1/2	92
Dupont	18 1/2	18
Electric Power & Light Corp.	45 1/2	45
Erie Railroad	30	30
General Foods Corp.	51 1/2	51
General Motors	36 1/2	36
General Electric	50 1/2	50
General Railway Signal	68	68
Hudson Motors	26 1/2	26
Ind. Tel. & Tel. Co.	28 1/2	28
Kennecott Copper	28 1/2	28
Mack Trucks	35 1/2	35
Missouri Pacific	35 1/2	35
Montgomery & Ward	19 1/2	19
Nash Car Co.	30	30
National Biscuit	78	78
New York Central	134	134
Packard Motors	9 1/2	9
Pennsylvania R. R.	17 1/2	17
Phillips Petroleum	20 1/2	20
Public Service of New Jersey	76 1/2	76
Radio Corporation	17 1/2	17
Remington Rand	16 1/2	16
Republic Iron & Steel	19 1/2	19
Sears Roebuck	16 1/2	16
Simmons Steel	16 1/2	16
Sinclair Oil	13 1/2	13
Southern Railway	67 1/2	67
Standard Oil of New York	15 1/2	15
Standard Oil of New Jersey	70 1/2	70
Standard Oil of Ohio	54 1/2	54
Standard Oil of New York	25 1/2	25
Southern Pacific	103 1/2	103
Studebaker	24	24
Union Pacific	191	191
United Gas Improvement	27 1/2	27
U. S. Rubber	15 1/2	15
U. S. Industrial Alcohol	68	68
U. S. Steel	147 1/2	147
Western Union	143 1/2	143
Westinghouse	102 1/2	102
Woolworth	84 1/2	84
White Motors	28	28

Obligations de la cité de Grand'Mère

La maison Lajoie, Robitaille & Cie, Ltée, vient de se voir attribuer une émission de \$250,000 d'obligations, 5 p. c. échéant en série de 1931 à 1950 dont le capital et les intérêts sont payables par le gouvernement de la Province de Québec par l'entremise de la Banque chargée du service de la dette. L'hôpital-sanatorium, situé à proximité de Trois-Rivières, est affecté au soin des tuberculeux. Inutile d'insister sur son utilité et le seul fait qu'il y a un lit de disponible par 1500 habitants prouve sa nécessité.

L'émission se fera au pair.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
5 Abitibi P. & P. Co. priv. 6%	36				36
85 Atlantic Sugar Refineries	8 1/2				8 1/2
3 Bell Telephone Co. of Can.	147 1/2				147 1/2
675 Brazilian Traction, L. & P.	26		26	25 1/2	25 1/2
103 Brit. Columbia P. Co. classe "A"	36				36
15 Building Products, Ltd.	21 1/2				21 1/2
29 Canada Cement Co. priv.	91				91
20 Can. Steams. Lines, priv.	7				7
5 Canadian Brewing Corp.	18				18
300 Canadian Car & Found. Co.	24 1/2				24 1/2
10 Can. Car & Found. Co. priv.	3 1/2				3 1/2
40 Canadian Indus. Alcohol	43				43
100 Cons. Min. & Smelt. Co.	151	151	148	148	148
20 Cockshutt Plow	11 1/2				11 1/2
90 Dominion Bridge Co.	55 1/2	55 1/2	55	55	55
355 Dom. Steel & Coal, classe "B"	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
10 Dominion Textile Co.	80				80
10 Gurd (Charles & Co.)	25				25
20 Gypsum (Canada)	13 1/2				13 1/2
10 Hamilton Bridge Co.	16 1/2				16 1/2
715 Intern. Nickel	18 1/2	18 1/2	18	18 1/2	18 1/2
595 McColl-Frontenac Oil Co.	21 1/2	21 1/2	21	21	21
50 Massey Harris Co.	14 1/2	15	14 1/2	14 1/2	14 1/2
390 Mont. L. H. & P.	57	57	56 1/2	57	57
125 National Breweries	25 1/2				25 1/2
10 National Steel Car	32 1/2				32 1/2
5 Ogilvie Flour Mills Co.	262				262
120 Power Corp. of Canada	53 1/2	53 1/2	53	53 1/2	53 1/2
25 Quebec Paper	43 1/2				43 1/2
242 Shaw. W. & P. Co. priv.	50	50	49 1/2	49 1/2	49 1/2
120 Southern Canada Power Co.	28				28
5 Steel Co. of Canada, priv.	39				39
60 Winnipeg Electric Co.	20				20
55 Winnipeg Elect. Co. priv.	85				85
BANQUES					
5 Royale	280				280

A WALL STREET

Lourdeur suivie d'une reprise

New-York, 21. — Le marché est parvenu à faire disparaître la lourdeur qui s'est manifestée à l'ouverture à la suite de la liquidation en fin de session hier et s'est en partie repris alors que certaines spécialités se sont avancées de 1 à 3 points.

U. S. Steel, American Can, Westinghouse, American Telephone, International Harvester et d'autres titres en vedette ont repris leur recul initial d'un à deux points à mesure que le lent mouvement de reprise s'est étendu. St-Louis Southwestern a été le point faible, dégringolant de 15 points à un nouveau bas.

EN BOURSE LOCALE

Les cours restent stables

Le marché local est resté à peu près stable ce matin, à l'exception de Consolidated Smelting qui a de nouveau baissé de plus de 5 points à 148. Bell Telephone a lui aussi baissé, soit d'un point à 147 1/2. Les autres titres n'ont pas changé pour la plupart et ceux qui ont varié ne l'ont fait que dans des limites restreintes à quelques fractions seulement. Canadian Pacific, Canadian National, Dominion Bridge, McColl, National Breweries, Quebec Power, Shawinigan ont fléchi d'une fraction à 1-2 point tandis que Canada Cement, Montreal Power et Power Corporation es sont légèrement avancés.

St. Lawrence Paper produit à 60 pour cent

Les Trois-Rivières. — "Il n'y a absolument rien de fondé dans la rumeur voulant que la St. Lawrence Paper temporairement ses portes", a déclaré M. E. D. Eyndman, gérant local. "Notre usine travaille cette semaine à six-vingt pour cent de sa capacité. Cinq machines sur dix sont en fonctionnement et les employés travaillent cinq jours par semaine".

Une RECONNAISSANCE et une INVITATION

LA Banque de Montréal, maintenant dans sa 114e année, considère comme un très grand privilège que d'avoir collaboré pendant une si longue période au développement économique du Canada.

La Banque a suivi la croissance du Canada et dans chacun des centaines de centres de population où elle se trouve représentée, elle a été un facteur important de l'essor local.

Si nous avons eu l'avantage de vous servir dans le passé nous sommes contents, et si nous n'avons pas eu ce bonheur, nous mettons cordialement nos services à votre disposition — à telle de nos succursales qui pourra vous convenir.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$800,000,000

Il y a 64 Succursales à MONTREAL et dans les environs

La banque Munroe en liquidation judiciaire

Paris, 21. — En liquidateur judiciaire vient d'être nommé en vue d'assurer le règlement des affaires de la banque Munroe et Cie, qui a suspendu ses paiements depuis le 10 novembre.

La banque, qui a des attaches avec la maison John Munroe and Co., de New-York, possède des succursales à Cannes et à Pau.

Cours des trusts fixes

Canada-America	7.32
Canadian International	9 1/2
Corporate	7
North American	7 1/2

Immeuble général et Prêts hypothécaires

5504, Avenue Verdun
Tél. York 4707

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Papineau, I.C. et Arpenteur.
M. Cailloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés

Ingénieurs Conseils
Béton armé — Arpentage — Exploitation
EDIFICE THEMIS
10, St-Jacques ouest, 1er étage, HARBOR 0482
MONTREAL

Raymond Beausoleil I. C.

Spécialité : COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS HOPITAUX — CONCIERGERIES
132, rue St-Jacques O. H.A. 1841
Chambre 528</

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN REMPORTE UNE ECLATANTE VICTOIRE HIER SOIR SUR LE MONTREAL, AU FORUM

Le Bleu Blanc Rouge a complètement déclassé l'équipe du président Strachan dans la première rencontre de la saison entre nos deux clubs locaux — Les Habitants victorieux par 7 à 1 — La quatrième défaite consécutive des Marrons — Un remaniement s'impose sur l'équipe anglaise

(Par X.-E. Narbonne)

Le gérant Cecil Hart était tout souriant après la joute d'hier soir, au Forum, car son club venait de battre, de déclasser, d'écraser même l'équipe que le pilote du Canadien dirigeait il y a quelques années. En effet, le Bleu Blanc Rouge s'est joué du Montréal hier soir et il a remporté la victoire par un résultat de 7 à 1. C'est la victoire la plus décisive encore enregistrée par les Habitants sur l'équipe du président Strachan.

Les amateurs qui n'ont pu assister à la rencontre d'hier soir sont peut-être portés à croire que le Canadien a été favorisé par la chance dans cette joute et que la guigne s'est acharnée aux joueurs du Montréal. Rien de tout cela. Les Habitants se sont tout simplement affirmés bien supérieurs à leurs adversaires et la victoire est le couronnement des efforts individuels et du travail d'ensemble.

Du commencement à la fin les protégés du syndicat Catta-Léo ont eu un avantage marqué et les onze ou douze mille amateurs présents ont pu se rendre compte que les hommes de Dunc Munro n'avaient aucune chance contre les champions du monde.

L'unique point du Montréal, le premier enregistré depuis le commencement de la saison, fut compté par McVicar, joueur de défense, sur une passe de Gallagher, une nouvelle recrue du Montréal. Ce point fut enregistré à la première période après que Mondou eut mis le premier point au crédit du Bleu Blanc Rouge. Johnny Gagnon devait cependant mettre son club en avant avant l'expiration des vingt premières minutes alors qu'il eut une passe de Morenz.

Vers la fin du premier engagement Bill Phillips frappa accidentellement Mondou sur la tête et lui fit une entaille. L'arbitre Hewittson expulsa alors le joueur du Montréal pour dix minutes, conformément aux nouveaux règlements. Nous comprenons que Phillips n'a pas frappé délibérément l'ailier du Canadien mais cependant son bâton était porté trop haut et il a dû encourir la punition prévue par la nouvelle règle adoptée lors de l'assemblée semi-annuelle.

L'absence de Phillips se fit grandement sentir car pendant son séjour au banc du pénitencier, le Canadien enregistra trois autres points et avec un résultat de 5 à 1 il était assuré de la victoire. Ce n'était pas suffisant pour le Bleu Blanc Rouge car nos hommes travaillaient avec énergie afin d'administrer une véritable racle aux démenteurs de la coupe Kendall et Pit Lépine réussissait à ajouter un autre point avant la fin de la période.

Dans le dernier engagement nos équipiers prirent les choses aisément mais cependant Aurèle Joliat ne manqua pas de donner une exhibition de sa science et en maintes circonstances il se joua de ses adversaires mais cependant il ne fut pas favorisé par la chance et ne put loger la rondelle dans les filets.

Ottawa est victorieux par 1 à 0

Ottawa, 21. — Les Sénateurs d'Ottawa ont défait les Falcons de Détroit, hier soir, par un résultat de 1 à 0, dans une joute des séries régulières de la Ligue de Hockey Nationale.

Les locaux se sont assurés la victoire dans la première période alors que Joe Lamb, un ancien équipier du Montréal, a pris Dolson en défaut en moins de deux minutes de jeu. Lamb a pris la rondelle au centre de la glace au début de la partie et après avoir été serré de près par la défense, il arriva seul devant Dolson qui se coucha. Lamb lui passa alors la rondelle par-dessus la tête, pour compter le point qui devait être le seul de la partie.

Les deux clubs ont manqué de belles chances de compter pendant toute la partie. Seul le jeu sensationnel des gardiens de buts a permis de conserver le résultat aussi bas. Au cours de la rencontre, vers la fin de la deuxième période, Eddie Goodfellow, en collision avec Starr et le gérant l'envoya se reposer pour le reste de la partie. Il annonça plus tard que ce joueur s'était forcé un genou.

La partie a été très dure vers la fin alors que les Falcons essayaient de compter pour égaliser les chances.

Alignement des équipes:
Détroit but Ottawa
Dolson déf. Connell
Rockburn défense Alex. Smith
Noble défense Art. Smith
Goodfellow centre Lamb
Filmore avant Kilrea
Sorrrell avant Finnigan
Substituts—Détroit: Ray, Aurie, Lewis, Evans, Moloney, McCabe, Creighton, Hicks, Cooper.
Ottawa: Starr, Connor, Pettenger, Gagné, Cox, Touhey, Arblitts, Cleghorn et Daigault.

1ère période
1—Ottawa—Lamb 1.45
Punitions: Rockburn, Lewis, Art. Smith, Alex. Smith, Finnigan, Noble.
2ème période
Pas de point.
Punitions: Lamb, Cooper, Goodfellow, Rockburn, Sorrell, Kilrea.
3ème période
Pas de point.
Punitions: Hay, Alex. Smith, McInenly.

Dans la Ligue des Banques

La Ligue de hockey des Banques inaugure sa saison le 12 décembre alors que deux parties auront lieu au Forum. La ligue se composera cette saison des clubs suivants: Banque Canadienne Nationale, Banque de Montréal, Banque Royale et une quatrième équipe qui sera connue sous le nom de Banques Unies.

Voici le calendrier de la saison tel que préparé par le président Jackson:
Déc. 12: Canadienne Nationale vs Royale; Montréal vs Banques Unies.
Déc. 19: Banques Unies vs Royale; Canadienne Nationale vs Montréal.
Déc. 26: Canadienne Nationale vs Banques Unies; Royale vs Montréal.
Jan. 2: Banques Unies vs Montréal; Royale vs Canadienne Nationale.
Jan. 9: Montréal vs Canadienne Nationale; Royale vs Banques Unies.
Jan. 16: Montréal vs Royale; Banques Unies vs Canadienne Nationale.
Jan. 23: Royale vs Canadienne Nationale; Banques Unies vs Montréal.
Jan. 30: Royale vs Banques Unies; Montréal vs Canadienne Nationale.

Fév. 6: Banques Unies vs Canadienne Nationale; Montréal vs Royale.
Fév. 13: Montréal vs Banques Unies; Canadienne Nationale vs Royale.
Fév. 20: Canadienne Nationale vs Montréal; Banques Unies vs Royale.
Fév. 27: Royale vs Montréal; Canadienne Nationale vs Banques Unies.

Mars 6: Joute de détail.
Mars 13: Joute de détail.

Composition des équipes:
Pittsburg but Buffalo
Fisher déf. Taugher
Yankoski déf. Lederman
McBride déf. Cain
Fields centre Huard
Proudlock avant Godin
Gregg avant Gross
Substituts — Pittsburg: Berlett, McLeod, Haliday, La Roche, Ouellet, Smith, McCurry et McIntyre.
Buffalo: Murray, Roth, Voss, Martin, Johnston et Bogardis.

Première période
1—Buffalo, Roth 16.10
Aucune punition.
Deuxième période
2—Buffalo, Gross 9.38
3—Pittsburg, Gregg 5.02
Punitions: McCurry, Roth, Cain.
Troisième période
4—Buffalo, Roth 10.05
5—Pittsburg, Proudlock 7.58
Punitions: Proudlock, Lederman.

Ballon au panier à la palestine

Samedi soir le 22 novembre, à 8h. 15, les équipiers du National rencontreront les joueurs du Saint James Club. Frank Ulley, ancien entraîneur du violet et blanc, dirigera les joueurs visiteurs. Les portes du gymnase seront ouvertes à 7h. 45. Les adversaires du Violet et Blanc, étant les champions d'une Church League de la saison dernière, feront certainement une belle opposition aux porte-couleurs du National.

Tout fait prévoir qu'il y aura foule dans la galerie du gymnase de la palestine.

Alignement des équipes:
MONTREAL but CANADIEN
Walsh déf. Hainsworth
Wilcox déf. S. Mantha
Conacher déf. Burke
Smith centre Morenz
Siebert avant Larochelle
Stewart avant Joliat

Substituts:
MONTREAL: Trottier, Phillips, Ward, E. Roche, D. Roche, Haynes, McVicar, Gallagher, Huggins, Boucher, Kerr.
CANADIEN: McCaffrey, Leduc, Lépine, Gagnon, Mondou, G. Mantha, Rivers, Wasnie.
Arbitres: Hewittson et Goodman.

SOMMAIRE
Première période:
1—Canadien, Mondou 11.00
2—MONTREAL, McVicar 6.35
3—Canadien, Gagnon 3.5
Punitions: Trottier, G. Mantha, Burke, Siebert, Wilcox, Phillips (10 minutes).
Deuxième période:
4—Canadien, Morenz 1.40
5—Canadien, Lépine 1.25
6—Canadien, Morenz 6.40
7—Canadien, Lépine 5.45
Punitions: Gallagher, Joliat, Stewart, McCaffrey.
Troisième période:
8—Canadien, Larochelle 10.10
Punitions: Larochelle 2, Stewart 2, Siebert, Leduc.

Billard anglais au LaFontaine

Le tournoi de billard anglais au Conseil Lafontaine, des Chevaliers de Colomb, bat actuellement son plein et le président, Eugène Gauthier, espère voir tous les concurrents disputer toutes leurs parties cette année.

Voici le classement des joueurs au 19 novembre:

CLASSE "B"

1. E. Gauthier. 2 0
2. E. Desmarais. 1 0
3. P. Damien. 4 1
4. N. Morrison. 3 1
5. Dr E. Gagné. 2 1
6. A. Ladouceur. 2 1
7. E. Beaurup. 4 2
8. L. Dubuque. 5 5
9. J.-M. Boulard. 5 5
10. J.-A. Lussier. 4 4
11. H. Robitaille. 3 3
12. J.-B. Roy. 2 2
13. R. Gagnon. 1 1
14. R. Duchene. 1 6
15. E. Contant. 0 2
16. J. T. Deslages. 0 1
17. R. Elle. 0 3

CLASSE "A"

1. E. Gauthier. 2 0
2. E. Desmarais. 1 0
3. P. Damien. 4 1
4. N. Morrison. 3 1
5. Dr E. Gagné. 2 1
6. A. Ladouceur. 2 1
7. E. Beaurup. 4 2
8. L. Dubuque. 5 5
9. J.-M. Boulard. 5 5
10. J.-A. Lussier. 4 4
11. H. Robitaille. 3 3
12. J.-B. Roy. 2 2
13. R. Gagnon. 1 1
14. R. Duchene. 1 6
15. E. Contant. 0 2
16. J. T. Deslages. 0 1
17. R. Elle. 0 3

CLASSE "C"

1. E. Gauthier. 2 0
2. E. Desmarais. 1 0
3. P. Damien. 4 1
4. N. Morrison. 3 1
5. Dr E. Gagné. 2 1
6. A. Ladouceur. 2 1
7. E. Beaurup. 4 2
8. L. Dubuque. 5 5
9. J.-M. Boulard. 5 5
10. J.-A. Lussier. 4 4
11. H. Robitaille. 3 3
12. J.-B. Roy. 2 2
13. R. Gagnon. 1 1
14. R. Duchene. 1 6
15. E. Contant. 0 2
16. J. T. Deslages. 0 1
17. R. Elle. 0 3

Joute nulle entre Toronto et Américain

New-York, 21. — Les Leafs de Toronto et les Américains de New-York ont battu pendant soixante-dix minutes hier soir sans pouvoir s'assurer la victoire et sans même pouvoir enregistrer aucun point. Les deux équipes durent se contenter d'une partie nulle par 0 à 0.

La joute ne fut pas très intéressante car le jeu de combinaison faisait entièrement défaut et les joueurs se contentaient seulement de faire des efforts individuels. La direction de chaque club semblait avoir donné des ordres à leurs joueurs d'empêcher les adversaires de compter et ce fut une partie de défensive.

King Clancy s'est mis en évidence pour les visiteurs car l'ancien porte-couleurs des Sénateurs d'Ottawa a bloqué maintes attaques et il a fait des courses de toute beauté. Grant, pour Toronto, et Winters, pour les locaux, se sont distingués dans les filets.

La joute fut exempte de rudesse et dix punitions seulement furent infligées par les arbitres Mallinson et Shaver.

Alignement des équipes:
AMERICAINS TORONTO
Winters but Grant
Dutton déf. Clancy
Erydge déf. Day
Himes centre Blair
Patterson avant Bailey
Burch avant Cotton

Substituts:
Américains: Pringle, Neville, Carson, Simpson, Emms, McVeigh, Sheppard, Massecar, Hughes.
Toronto: Conacher, Jackson, Grant, Primeau, Horner, Dye.

SOMMAIRE
Première période:
Pas de point.
Punitions: Dutton 2, Carson, Jackson.

Deuxième période:
Pas de point.
Punitions: Burch, Horner.

Troisième période:
Pas de point.
Punitions: Horner, Dutton.

Période supplémentaire:
Pas de point.
Punition: Conacher.

Arbitres: Mallinson et Shaver.

London battu par Détroit

Détroit, 21. — Jess Spring, joueur de défense des Olympiques de Détroit, a donné la victoire à son club hier soir dans une joute de la Ligue de Hockey Internationale, en attrapant la rondelle qui venait de rebondir des patins de Stuart, gardien de buts, en lançant le caoutchouc dans les filets des visiteurs vers la fin de la période supplémentaire. Les locaux sortirent victorieux des Tecumsehs par un résultat de 3 à 2.

Composition des équipes:
DETROIT LONDON
Venne but Stuart
Hughes déf. Holway
Spring déf. Loughlin
Newman centre Grosvenor
Steele avant Goldsworthy
Broohy avant Briden

Substituts:
Détroit: Herbets, Gillie, McPherson, Daley, Williams, McKnight et Gilhooley.
London: Rennikka, Groh, Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Le Chicago a triomphé du Boston

Chicago, 21. — Dix mille personnes ont été témoins de la partie de hockey disputée en cette ville entre les Esperviers Noirs et les Bruins de Boston. Les fervents de ce beau sport ont assisté à une exhibition rapide et très contestée. Un point enregistré par le diminutif Mush March, au commencement de la deuxième période, a suffi pour assurer la victoire du club local qui l'emporta par un résultat de 1 à 0.

Le jeu a été assez rude surtout vers la fin de la rencontre alors que le Boston lança tous ses hommes à l'attaque dans l'espoir de compter au moins un point. Garder un bien tenu et il a éloigné nombre de coups plus difficiles les uns que les autres, Eddie Shore a été très sage. Il n'a pris aucune chance car il semblait avoir reçu de son gérant des ordres sévères à ce sujet.

Composition des équipes:
Chicago but Boston
Garidner déf. Thompson
Bostrum déf. Hitchman
Graham défense Shore
Ripley centre Barry
Gottselig centre Galbraith
Couture avant Oliver

Subs. Chicago: Abel, Dutkowski, Marsh, Somers, Arbour, Wentworth. Subs. Boston: Clapper, Weiland, Gainer, Lyon, Harris, Pratt, Hut-ton, Runge, Chapman.

Arbitres: Lion et Romeril.

Première période
Pas de point.
Punitions: Hitchman, Couture 2, Abel, Clapper, Weiland, Bostrum.

Deuxième période
1. Chicago March 5.20
Punitions: Galbraith 3, Dutkowski, Ingram, Somers.

Troisième période
Pas de point.
Punitions: Graham, Able, Shore.

neville, Quesnel, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

Arbitres: Quenneville, Jenson et Bryden.

Arbitres: Tommy Hughtitt et F. C. Madden.

SOMMAIRE
1ère période:
1—London, Grosvenor 15.09
Punitions: Quenneville, Spring, Briden, Gillie, Daley, Newman, Brophy.
2e période:
2—London, Rennikka 12.20
3—Détroit, Herbets 4.20
Punitions: Briden, Loughlin (majeure), McPherson, Groh, Steele, Quenneville, Quesnel.
3e période:
4—Détroit, Murray 2.40
Punition: Groh.
Période supplémentaire:
5—Détroit, Spring 4.15
Punition: Groh.

La tragédie du cancer

LE DR ERNEST GENDREAU EXPLIQUE LE RÔLE DU LABORATOIRE ET DE LA PHYSIQUE DANS LA LUTTE CONTRE CE FLEAU DU GENRE HUMAIN.

M. le Dr Ernest Gendreau, professeur à l'université de Montréal et directeur de l'Institut du Radium, a décrit hier soir au cours d'une conférence intitulée: "La tragédie du cancer et la physique contemporaine", prononcée dans la grande salle des conférences de l'université, sous les auspices de l'Association canadienne-française pour l'avancement des Sciences, le rôle que jouent le laboratoire et la physique dans la lutte contre le cancer. Il n'a pas craint de dire que le cancer, le fléau du genre humain, deviendra bientôt soumis à la science. Les instruments de rayons-X vont maintenant être fabriqués avec une plus grande puissance, avec un volume de volts plus élevé, soit jusqu'à 900,000 volts, et permettront ainsi de combattre sur une plus grande échelle le cancer. Le Dr Gendreau a fait observer que l'année 1930 aura été témoin d'un progrès marqué dans les moyens de lutte contre ce mal si on ne plus général, du moins plus connu. Aux États-Unis, dit-il, dans un des laboratoires les plus renommés, on se sert d'appareils de Rayons-X de 100,000 volts plus élevés que ceux que l'on employait en 1929. Dans peu de temps, on aura réussi à fabriquer des instruments qui permettront de recevoir un voltage de 900,000 volts.

M. Gendreau a déclaré que les rayons-X ont un avantage sur le radium pour la guérison du cancer vu qu'ils peuvent produire par leur voltage élevé les ondes courtes qui sont les plus grandes aides du chirurgien dans cette difficile opération. Le cancer, dit-il, qui est encore une maladie mystérieuse, atteint en moyenne 10 p. c. des individus qui ont dépassé l'âge de 40 ans, mais traité à son début, le cancer a toute chance d'être guéri.

Dans la tragédie du cancer, c'est donc bien souvent par une "machine", un appareil physique que l'intervention salutaire s'accomplit, et il n'est pas de sujet plus humainement passionnant que le travail du laboratoire pour le salut de l'humanité. On peut dire aujourd'hui que dans la lutte contre le cancer, il n'y a pas d'art ou de science qui joue un rôle plus efficace que la physique moderne, dit en terminant le conférencier.

LA NOMINATION DE M. FERGUSON

M. BENNETT A OFFERT LE POSTE DE HAUT COMMISSAIRE CANADIEN A LONDRES AU PREMIER MINISTRE D'ONTARIO. — IL CONSULTERA SES AMIS POLITIQUES AVANT DE RENDRE UNE REPONSE.

Toronto, 21. (S. P. C.) — L'Evening Telegram, de Toronto, publie la dépêche suivante envoyée par Gordon Hogarth, correspondant du journal, qui se trouve actuellement en compagnie de M. Howard Ferguson, à bord de l'Empress of Australia.

La dépêche se lit comme suit: "Le premier ministre Howard Ferguson, d'Ontario, revient chez lui avec la nomination de haut commissaire canadien dans sa poche.

"M. Ferguson a admis à votre correspondant que le premier ministre Bennett lui a offert la position, mais M. Ferguson n'a pas voulu dire s'il l'accepterait ou non.

"Des son arrivée à Toronto il discutera la proposition avec ses amis politiques et si ces derniers consentent à le laisser partir, il est tout à fait probable qu'il acceptera la position.

"Le premier ministre Bennett, dit M. Ferguson, a insisté pour que j'accepte la position, et nombre de connaissances en Angleterre ont fait également des instances. On n'a fait remarquer qu'il y avait là-bas une sphère d'activités plus étendue où je pourrais me rendre plus utile à mon pays et à l'Empire."

"Le représentant du Telegram a rencontré le premier ministre, hier, après être embarqué à la Pointe-aux-Pères. M. Ferguson a admis d'emblée qu'on lui avait offert la position, mais il a refusé d'annoncer sa décision. Il devra toutefois en aviser M. Bennett, d'ici deux semaines.

"Si j'en juge par son attitude et sa conversation, j'ose dire qu'il a pratiquement accepté."

LA MORT DE M. PERRON

TEMOIGNAGES DE M. TASCHEREAU ET DE M. PERLEY

Québec, 21. (S. P. C.) — M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a donné, hier soir, la déclaration suivante concernant la mort de M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture dans le cabinet provincial:

"Un message téléphonique, à six heures ce matin, m'a apporté la nouvelle de la mort de mon collègue, l'hon. J.-L. Perron. Je l'avais vu récemment à Montréal et, bien qu'il ait été le seul à savoir son état désespéré, il ne cessa d'être serein.

"La mort a fauché avec rapidité dans la province. Sir Lomer, M. Caron, M. Amyot, M. Turgeon nous ont quittés et voici un nouveau deuil. Combien de fois ne me suis-je pas trouvé dans des réunions avec ces vrais amis. Mais leur mort a été regrettée par un plus grand nombre que leurs compagnons politiques et encore, par la mort de l'hon. J.-L. Perron, nous éprouvons une perte nationale.

"Peu d'hommes ont donné plus de prestige à la province. Brillant avocat, sage homme d'affaires, politique convaincant et intelligent, M. Perron, par son courage et ses ressources, a réussi dans tous les domaines où il exerça son activité et sa juste ambition.

"Cependant, j'ai personnellement connu M. Perron sous un jour des plus intimes. Il était très loyal envers ses collègues et son cœur généreux était admiré de tous ceux qui étaient en étroites relations avec lui. M. Perron était toujours prêt à aider et c'est à sa porte que j'on frappait dans les moments de soucis et d'angoisses. Un grand nombre lui ont aujourd'hui reconnu sa loyauté pour l'aide connue de lui seul et de ceux qui en avaient bénéficié.

"Je me penche avec la plus profonde douleur sur la tombe de cet excellent ami et je conserverai toujours le souvenir des jours heureux vécus ensemble. Je prie sa famille d'agréer ma plus sincère sympathie."

M. PERLEY

Ottawa, 21. (S. P. C.) — Sir George Perley, qui agit actuellement au nom du premier ministre, a rendu hier hommage à la mémoire de M. Perron et exprimé des sympathies à la famille au nom du gouvernement fédéral.

"Tout le monde apprendra avec regret la mort de M. J.-L. Perron qui fut une des grandes figures de la politique provinciale québécoise pendant un bon nombre d'années, dit sir George Perley. On se souviendra de lui surtout comme de l'homme qui développa la veirie de la province de Québec de façon extraordinaire pendant son passage à ce ministère de 1921 à 1929. Au nom du gouvernement fédéral, je veux exprimer notre sympathie sincère à la famille de M. Perron dans le deuil qui l'atteint, au gouvernement de la province de Québec qui perd un ministre capable."

On retrouve le cadavre de Chayer

Terrebonne, 21. — On a enfin découvert hier après-midi le cadavre de Joseph Chayer que l'on recherchait depuis deux ans et demi. Ce sont deux chasseurs, Wilfrid Desormeaux et Maurice Asselin, qui ont fait la macabre découverte. Chayer, qui était un des pensionnaires de l'hospice des RR. SS. de la Providence à Saint-Henri de Mascouche, était disparu le 28 avril 1928, alors qu'on lui avait permis de faire une promenade en dehors du terrain de l'hospice. On avait organisé dans le temps des recherches pour le retrouver, recherches auxquelles ses trois fils avaient pris part, mais sans succès. Le cadavre était complètement décomposé, mais les religieuses l'ont identifié par les médailles qu'il portait à son cou.

Il semble bien que Chayer se soit perdu dans les bois, comme il perdait quelquefois le mémoire, et qu'il soit mort de faim et de fatigue. Le Dr G. Mathieu, coroner du district de Joliette, a aussitôt tenu une enquête devant un jury. Après avoir entendu les témoignages, les jurés ont immédiatement rendu un verdict de mort naturelle.

L'opéra anglais par radio

Londres, 21. (S. P. A.) — Le chancelier de l'Echiquier, M. Philip Snowden, a annoncé aux Communes que le gouvernement accorde £85,000 par année pendant cinq ans à la "British Broadcasting Company" pour aider cette compagnie à assurer l'extension du grand opéra en Grande-Bretagne. La compagnie irradiera environ soixante représentations de grand opéra par an.

UN DISCOURS DE CURTIUS

LES ALLEGEMENTS DU PLAN YOUNG

Berlin, 21. (S. P. A.) — Dans un discours au Reichsrat, le ministre des affaires étrangères Julius Curtius a annoncé que l'Allemagne, après avoir repris son équilibre financier, pourrait bien demander l'application des mesures de sécurité de la huitième partie du plan Young pour obtenir les allégements que le plan prévoit. Ces mesures comprennent un moratoire et la convocation d'un conseil spécial.

Le ministre des affaires étrangères a tenu, aussi, dans ce discours, à affirmer au monde l'intention de l'Allemagne de se conformer au plan Young.

Dans la seconde partie de ce discours, M. Curtius a reproché au gouvernement Tardieu de compromettre le but de la Société des Nations en faisant une obligation unilatérale du désarmement, que le traité de Versailles et le pacte de Locarno imposent aux vainqueurs des que l'Allemagne a désarmé.

Une mort tragique

UNE FEMME TROUVÉE MOURANTE DANS SA CHAMBRE ET FRAPPÉE D'UNE BALLE EN PLEINE POITRINE A CÔTÉ DE SON MARI QUI PLEURAIT

Mme John Demitri, 20 ans, 5391 Notre-Dame ouest, a été trouvée mourante dans sa chambre à coucher un peu après sept heures hier soir. Son père, sa mère et sa sœur, qui se précipitèrent dans la chambre en entendant une détonation de revolver, la trouvèrent sans connaissance, frappée d'une balle en pleine poitrine à côté de son mari qui pleurait. Son père se plaça sur le lit et son mari l'embrassa en pleurant. On essaya d'atteindre un médecin par téléphone, mais sans succès. Le mari courut alors en chercher un, mais on ne l'a pas revu depuis.

Le Dr J.-A. Charron se rendit enfin sur les lieux, mais il ne put que constater la mort. Il prévint la police qui envoya sur les lieux le capitaine-détective Brodeur, les sergents-détectives Pryski, Therrien et Francoeur, de l'escouade des homicides. Ils s'occupèrent de prendre les empreintes digitales et de recueillir les autres renseignements nécessaires, tandis qu'ils envoyaient des hommes dans toutes les parties de la ville pour retrouver le mari. Ce dernier téléphona vers neuf heures et demie pour avoir des nouvelles de sa femme. Le détective Pryski lui répondit que tout allait bien, de venir, qu'il ne s'agissait que d'un accident. Il accrocha le récepteur, et on ne l'a pas revu depuis.

Les parents de la femme déclarèrent qu'au premier moment ils avaient cru qu'il ne s'agissait que d'un accident. Le revolver appartenait au beau-père qui l'avait acheté récemment après que son épicerie eut été cambriolée. Demitri, qui travaillait dans un club de nuit, ne prenait pas de boisson, ne sortait jamais en dehors de ses heures de travail et s'était toujours montré un bon mari. Les deux jeunes mariés ne s'étaient jamais querellés. Ses beaux-parents l'estimaient beaucoup.

Le chômage à Grand'Mère

Grand'Mère, 21. (D. N. C.) — Le Comité du chômage vient de faire son rapport à nos autorités municipales à la suite du questionnaire à eux soumis par le conseil de cette ville accompagnant une demande de secours pour nos chômeurs.

Le comité du chômage autorise notre municipalité à exécuter des travaux donnant de l'ouvrage aux chômeurs pour une somme de \$25,000, dont \$12,500 à être payés par la cité et \$12,500 par les gouvernements fédéral et provincial. De plus, ledit comité alloue une somme de \$1,500 en secours directs pour nos chômeurs, une somme de \$500 devant être payée par notre cité et la balance de \$1,000 par les gouvernements.

En considération de la crise aiguë du chômage et de la grande quantité de chômeurs que nous avons, on considère que cette aide n'est pas très considérable. Il se peut alors que notre conseil prépare un plan à part d'autres travaux à être exécutés au cours de l'hiver afin de parer le plus possible à cette crise qui affecte une trop grande partie de notre population.

Haut commissaire anglais en Afrique-Sud

Londres, 21. (S. P. C.) — Sir Herbert Stanley a été nommé haut commissaire du Royaume-Uni en Afrique-Sud; de poste est analogue à celui qu'occupe au Canada sir William Clark.

Le haut commissaire d'Afrique-Sud a aussi à voir à l'administration des territoires de Basutoland et de Bechuanaland, du protectorat de Swaziland et des affaires indigènes en Rhodesie-Sud.

Sir Herbert Stanley était gouverneur de Ceylan depuis 1927; il fut secrétaire du gouverneur général d'Afrique-Sud de 1910 à 1913, et plus tard gouverneur de la Rhodesie-Nord.

L'Union des peintres demande la journée de huit heures et l'aide du conseil pour faire la lutte dans ce sens.

L'échevin Mathieu a demandé au conseil et aux unions affiliées un concours efficace pour obtenir la journée de huit heures dans tous les travaux municipaux.

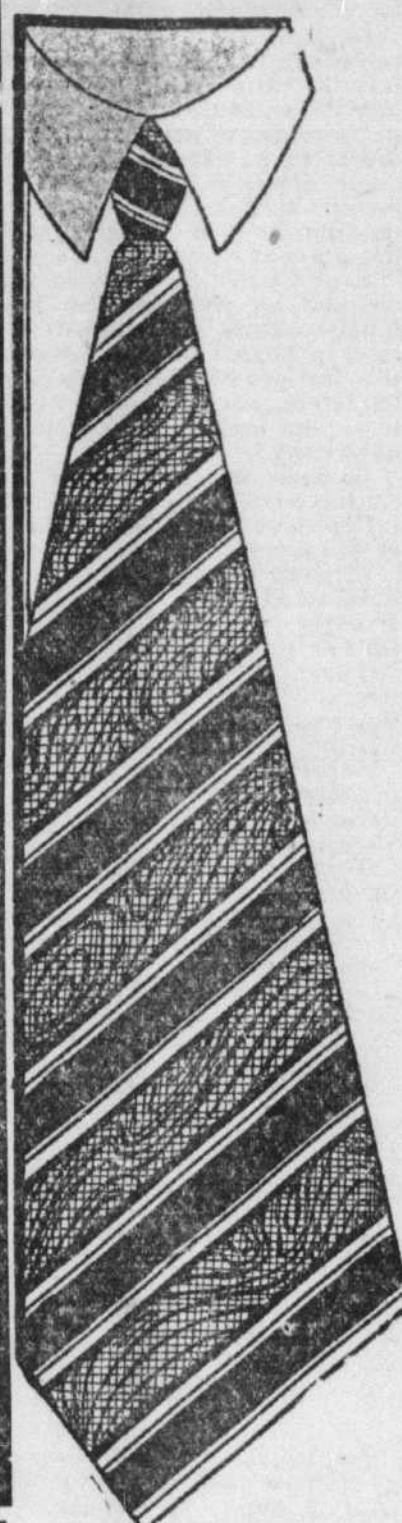
Chez DUPUIS SAMEDI

Rues Sainte-Catherine - Saint-André - Demontigny - Saint-Christophe - Plateau 5151

Cravates!... Cravates!...

chacune

.50



VISITEZ NOTRE MAISON MODELE — AU QUATRIEME

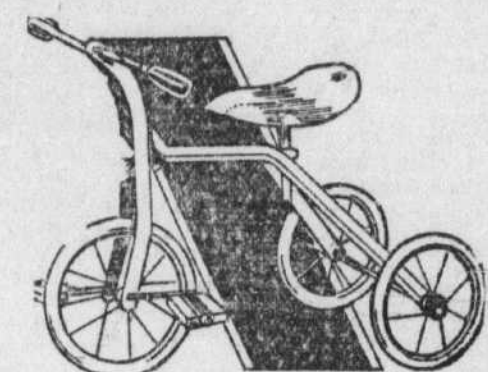
DUPUIS FRERES — au rez-de-chaussée

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.



Venez voir le Père Noël samedi

Venez voir le Père Noël au Sous-Sol, où il vous fera un cadeau. — Entrée 5 sous. — Visitez ensuite le Royaume des Jouets, au troisième.



VELOCPEDE

Pour enfants de 2 1/2 à 4 ans. Roue d'avant: 8"; roues d'arrière: 6". Siège ajustable, armature rouge, pédales de crouchoche et guidon de bois. 2.95



BAMBINETTE

Hauteur: 12" — Pédales et roues pleines caoutchoutées; siège fini crème, roue d'avant 12"; roues d'arrière: 7 1/2". Guidon recourbé avec clochette. 2.95

DUPUIS FRERES — au troisième

Le cadeau de Noël

Sera différent si vous choisissez vous-même deux ou trois cravates pour LUI...

Vous économiserez sûrement de .35 à .65 sur l'achat de chacune de ces cravates.

1920 — LE MEILLEUR DEPUIS LE DEBUT DE LA RADIODIFFUSION — 1930

SEMAINE DE DEFI du RADIO FADA

Tous les derniers perfectionnements scientifiques se trouvent dans le nouveau Fada. Fada continue à perfectionner, ne sacrifiant rien au prix. Partout le Fada est considéré comme le meilleur radio de l'année. "Nous défions la comparaison".

— Voyez le FLASHOGRAPH Fada annoncer les postes au moyen d'un jet de lumière.

— Faites fonctionner le nouveau FILTRE DES BRUITS Fada

— l'ennemi de la statique.

— Entendez le CONTROLE AUTOMATIQUE DU VOLUME éliminer les bourdonnements et l'amortissement.

— Remarquez le MAGNIFIQUE NOUVEAU CABINET DE LUXE Fada représentant les plus grands idéals dans les meubles du siècle.

— Soyez émerveillé de la QUALITE DE SON DU FADA si clair et si naturel, et de la performance que seules peuvent donner les 16 caractéristiques du Fada.

Dans un simple receveur se trouvent réunis une abondance de divertissements, une nouvelle et luxueuse facilité de fonctionnement qui placent le Fada dans une classe à part et au premier rang dans le champ des radios. Permettez-nous de vous démontrer l'étonnante supériorité du Fada, point par point, ou par toute comparaison que vous aimerez à faire. Bien que le Fada coûte un peu plus, son prix est largement compensé par les nouveaux prototypes de divertissement qu'il rend possibles.

POUVONS-NOUS VOUS DEMONSTRER CE QUE NOUS PRETENDONS?

A. L. DUPONT Limitée
4020, Sainte-Catherine Est - - - - MONTREAL
MEUBLES ET RADIOS

NOUS RECOMMANDONS LE FADA COMME LE MEILLEUR RADIO DE L'ANNEE



NOUVEAU

FADA 42

\$261.50

AU COMPLET ET INSTALLE

Facilités de paiement:

\$25 comptant \$10 par mois et

Anneaux de fiançailles

De jeunes couples s'étonnent souvent de ce que nous leur offrons un aussi beau choix d'anneaux de fiançailles à \$50, \$75 et \$100.

C'est parce que nous savons qu'un grand nombre se sont fixé ce maximum. Et nous croyons que nulle part on ne leur offre un aussi beau choix, d'aussi belle qualité.

BIRKS



\$75.00
Nouvelle monture, sur carreau, diamant de chaque côté.